



# Rapport de Développement Durable

**Edition 2016**

# Le mot des élus

*Nous sommes heureux de vous présenter pour la quatrième année consécutive le Rapport Développement Durable de Bondy.*

*Ce document éminemment positif, replace le Développement Durable au centre du débat comme un nouveau paradigme sociétal, bien plus qu'une simple thématique indépendante des autres politiques publiques. Le Développement Durable est un nouveau prisme pour aborder la société, il en est le ciment et nous rend capable de nous projeter. Malgré un contexte difficile, c'est bien lui qui nous permet de penser ensemble l'avenir de Bondy, notre avenir, de façon pérenne.*

*La santé, la culture, l'éducation, le sport, la lutte contre les inégalités de tout ordre, la démocratie participative... Sont tout autant d'outils que nous devons utiliser avec intelligence pour promouvoir un vrai changement de société, c'est pourquoi nous devons chaque année y œuvrer au même titre que l'urbanisme, l'aménagement, les espaces verts ou encore la mobilité. Mises bout à bout, ces thématiques constituent le fondement même du vivre ensemble, elles forment un tout, et nous devons aujourd'hui considérer notre environnement dans sa globalité.*

*La participation des services municipaux à l'élaboration de ce rapport témoigne de notre capacité renouvelée à travailler de façon transversale en associant toutes les parties prenantes pour appréhender au mieux nos possibles en matière de développement durable.*



**Sylvine Thomassin**

*Maire de Bondy*



**Boujemâa El Kasmi**

*Adjoint à la préservation  
du patrimoine et au  
développement durable*

# Le mot du Directeur Général des Services

*Lors de la conférence de Paris sur le climat (COP21) en décembre 2015, 195 pays ont adopté le tout premier accord universel sur le climat juridiquement contraignant.*

*L'accord reconnaît le rôle des acteurs non étatiques dans la lutte contre le changement climatique, notamment les villes, les autorités locales, la société civile et le secteur privé. Ceux-ci sont invités:*

- *à accroître leurs efforts et à soutenir les actions visant à réduire les émissions;*
- *à renforcer la résilience et à réduire la vulnérabilité aux conséquences du changement climatique;*
- *à soutenir et promouvoir la coopération régionale et internationale.*

*Après avoir atteint le 5 octobre 2016 le seuil de 55 signataires représentant 55% des émissions, il entrera en vigueur début novembre.*

*En résonnance avec cette date symbolique le conseil municipal a, lors de sa séance du 6 octobre, adopté le plan climat air énergie territorial (PCAET) de la ville de Bondy. Ce document contient 21 actions concrètes qui engagent la commune sur la voie d'un développement économique porteur d'avenir, économe en ressources, préservant l'environnement et la qualité de vie.*

*L'action de la municipalité est pourtant bien plus large et variée comme le montre ce 6<sup>ème</sup> rapport de développement durable qui illustre les pratiques internes de la collectivité et les politiques territoriales mises en œuvre.*

*Le chemin reste encore long pour que ces engagements s'enracinent et deviennent des réflexes. Les élus et l'administration bondynoise montrent par leurs actions concrètes que si le pessimisme est d'humeur, l'optimisme est de volonté.*



**Olivier Wolf**

DGS

# Sommaire

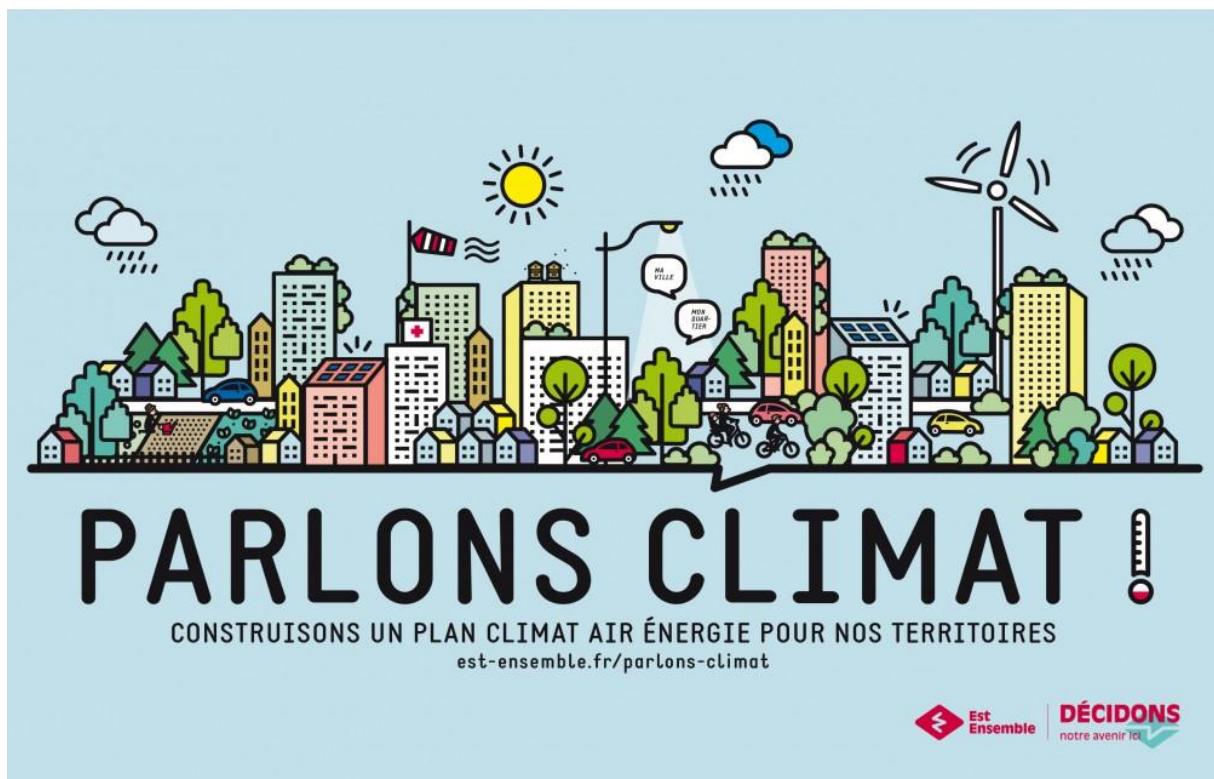
I. Un territoire en actions .....	Page 5
II. Accompagner les Bondynois et favoriser leur appropriation du territoire ...	Page 18
III. Une administration de plus en plus vertueuse .....	Page 47

# I. Un territoire en actions

## Une Ville qui change

### **Le Plan Climat Air Energie Territorial**

Le changement climatique est aujourd’hui une réalité et s’explique en grande partie par les émissions de gaz à effet de serre (GES) induites par les activités humaines, notamment en raison de l’utilisation des énergies fossiles. Ce changement qui induit un dérèglement de notre climat impacte déjà Bondy et ses habitants, en témoignent les épisodes caniculaires de plus en plus fréquents l’été et une météo toujours plus erratique. Il affecte d’ores-et-déjà nos infrastructures, notre économie (notamment certaines filières agricoles) ainsi que notre santé.



Le Plan Climat Air Énergie Territorial (Plan Climat) de la Ville de Bondy constitue une réponse locale à ces enjeux. Les actions développées ci-après visent tout à la fois la réduction des émissions de gaz à effet de serre (GES), l’amélioration de la qualité de l’air et l’adaptation du territoire aux dérèglements climatiques. Cette démarche a été rendue obligatoire aux villes et établissements publics de coopération intercommunale (EPCI) de plus de 50.000 habitants par la Loi portant Engagement National pour l’Environnement du 12 juillet 2010. Dorénavant, les EPCI de plus de 50.000 habitants, comme Est Ensemble, existant au 1er janvier 2015 ont pour obligation de réaliser un PCAET avant le 31 décembre 2016.

Est Ensemble agit en tant que coordinateur, en lien avec les villes membres, la Ville de Bondy porte ainsi son propre programme d’actions. Approuvé pour une durée de 6 ans, le PCAET détermine, par des axes stratégiques et des actions opérationnelles, la politique de transition énergétique de la Ville.

La Ville de Bondy s'est engagée dans la rédaction de son Plan Climat au mois de mars 2015, aux côtés de l'EPT d'Est Ensemble et des villes de Bobigny, Pantin et Bagnolet. Ce travail s'est prolongé en 2015 par la démarche de concertation « Parlons Climat ! ». A l'issue de cette concertation publique, une quarantaine d'actions ont été proposées aux membres du comité de pilotage et aux services. Chacune de ces actions ont été étudiées,

seules les actions réalisables et dont l'impact est intéressant pour le territoire ont été retenues. Ce plan est ainsi le fruit d'un travail de collaboration entre les différents services afin que les actions proposées soient ancrées dans les démarches des services et besoins du territoire.

Les 21 actions du Plan Climat de la Ville engagent ainsi le territoire, et ses 53 000 habitants, sur la voie d'un développement économique porteur d'avenir, économe en ressources, préservant l'environnement et la qualité de vie. Le plan d'actions se décompose en trois parties : l'accompagnement des Bondynois vers la transition énergétique, l'adaptation du territoire bondynois au changement climatique et le positionnement de la Ville de Bondy comme une Administration exemplaire dans la lutte contre le changement climatique. Chacune des actions fait l'objet d'une fiche opérationnelle :

- Informer et sensibiliser les habitants à mieux vivre leur logement ;
- Réviser le PLU pour une ville économe en énergie ;
- Repérer et accompagner les ménage en situation de précarité énergétique ;
- Réduire l'usage de la voiture par des aménagements ;
- Promouvoir le co-voiturage et les transports en commun ;
- Développer les aménagements de la voirie pour les modes actifs ;
- Jalonner les temps de parcours dans la Ville ;
- Développer les pédibus et l'accès des écoles à pied ;
- Travailler avec le secteur associatif pour développer les services autour du vélo ;
- Augmenter la présence de la végétation en ville ;
- Gérer la ressource en eau et promouvoir une gestion intégrée des eaux pluviales ;
- Mettre en place un plan lumière ;
- Atteindre la sobriété énergétique en agissant sur les comportements ;
- Mettre en place un plan de rénovation énergétique du patrimoine de la collectivité ;
- Diversifier le mix énergétique en développant le recours aux énergies renouvelables ;
- Réaliser un plan de déplacement des agents ;
- Mettre en place le tri dans les services et généraliser la dématérialisation des documents ;
- Renforcer les clauses environnementales dans les marchés publics ;
- Développer la politique d'achat durable ;
- Agir contre le gaspillage alimentaire ;
- Développer l'alimentation responsable, biologique et locale dans les cantines.

### **La révision du Plan Local d'Urbanisme**

La commune de Bondy est dotée d'un Plan Local d'Urbanisme (PLU), approuvé le 22 Septembre 2011, et dont la première modification a été approuvée le 18 Avril 2013. La deuxième modification a été approuvée en Juillet 2016. La mise en révision du Plan Local d'Urbanisme (PLU) a été approuvée le 26 Novembre 2015. Le 7 Avril 2016, la ville de Bondy a voté la poursuite de la procédure de révision du PLU par l'Etablissement Public Territorial Est Ensemble. Elle a également voté une convention de mandat de maîtrise d'ouvrage entre l'EPT Est Ensemble et la Ville de Bondy relative au PLU.

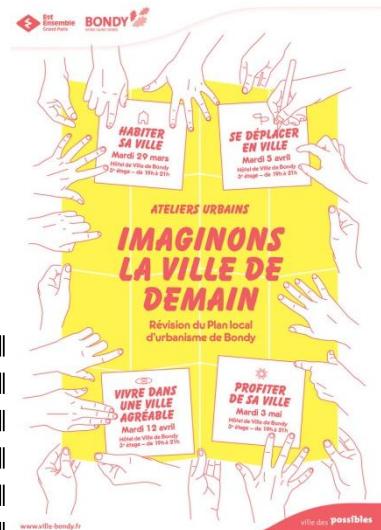
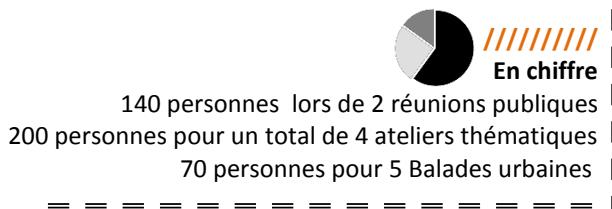
La mise en révision du PLU devra permettre la mise en œuvre d'un projet de développement urbain respectueux des principes de développement durable. Il assurera une utilisation rationnelle de l'espace, prenant en compte les mutations territoriales locales et métropolitaines en cours, tout en protégeant les espaces naturels boisés du territoire ainsi que son patrimoine bâti. Cette révision du PLU permettra également de mettre notre document règlementaire en compatibilité avec les lois Grenelle 2 et ALUR.



Fin 2015 les services ont été consultés afin de connaître leurs attentes au sujet de la révision et afin de mettre en commun les données et documents utiles. En 2016 ils étaient à nouveau consultés pour débriefer la concertation, partager les éléments de diagnostic, et les réflexions sur le Plan d'Aménagement et de

Développement Durable (PADD), les Orientation d'Aménagement et de Programmation (OAP) ainsi que le règlement.

La révision du Plan Local d'Urbanisme a fait l'objet d'une consultation en ligne : un questionnaire, hébergé sur le site de la ville, proposant 4 thématiques, a été proposé aux habitants pendant toute la concertation de mars à juin 2016.



Tous les comptes rendus des balades, des ateliers et des réunions publiques sont en ligne sur le site internet de la ville de Bondy.

## Le Projet de Rénovation Urbaine



- 122 logements sociaux neufs livrés, tous certifiés « Bâtiment Basse Consommation » / BBC
- 161 logements sociaux réhabilités & résidentialisés (étiquette énergétique B)
- 108 familles relogées
- 756 bénéficiaires des livraisons de logements sociaux neufs
- 21 556 heures d'insertion réalisées
- 46 jeunes arbres plantés

=====



- 268 logements construits (toutes opérations confondues)
- 1 création de voie
- Démolition du centre commercial de la Noue-Caillet
- 1 réhabilitation d'école : élémentaire Albert Camus
- 1 création de place : 11 novembre
- 1 permis de construire déposé pour la construction de 13 logements

=====

A ces chiffres s'ajoute la requalification de certains équipements publics, notamment : la rue Gaston Defferre, l'école élémentaire Noue-Caillet (étiquette énergétique B) et le Centre socioculturel Daniel Balavoine (étiquette énergétique B). Mais aussi l'engagement des procédures pour les opérations Foncière Logement à la Noue-Caillet et dans le quartier de Lattre de Tassigny, ainsi que le lancement d'opérations de diversification d'offre à Terre-Saint-Blaise (16 maisons en accession sociale) et à De Lattre-de-Tassigny, avec 75 logements, dont 62 en PLS (Prêt Locatif Social) ainsi que 13 en accession sociale.

**NB :** Les opérations livrées au nord sont toutes raccordées au réseau de chaleur.



## Perspectives

- Les quartiers concernés par les financements NPNRU ou PRU2 : Noue-Caillet, Terre-Saint- Blaise, Merisiers, le Potager/Pont de Bondy, de Lattre-de-Tassigny et la copropriété La Bruyère ;
- D'autres quartiers évolueront, notamment Blanqui (les trois cités) et La Sablière, en partenariat avec la Ville de Villemomble ;
- A cela s'ajoute l'application du référentiel développement durable établi en 2008 s'appliquant à tous les projets du PRU mais aussi la charte chantier vert.

### Référentiel aménagement durable

Le référentiel aménagement durable a été lancé fin 2015. Porté par Est Ensemble cet outil formalisera un cadre d'intervention et de négociation afin de garantir la cohérence et la qualité des opérations d'aménagement et les opérations immobilières, en associant équilibre budgétaire et péréquation territoriale. Le référentiel définira des objectifs concrets et applicables sur le territoire couvrant une importante palette de thèmes : l'environnement, la qualité urbaine ainsi que celle des logements, les modes de faire des projets... Il n'a pas vocation à être un simple outil de suivi et d'évaluation des projets ex-post mais bien un cadre partagé.

### Le Plan Local de Déplacements (PLD)

Le Plan local de Déplacement approuvé par le Conseil communautaire du 15 décembre 2015 ouvre la mise en œuvre d'une réflexion transversale sur tous les modes de déplacements (circulation et partage de la voirie, transports et livraisons de marchandises, stationnement, inter modalité), et ce afin de définir une politique globale d'organisation des mobilités à l'échelle du territoire, dans une perspective de développement durable. Le PLD est conçu pour une durée de 3 à 5 ans.

Les principales orientations et/ou actions :

- Hiérarchiser le réseau viaire et mettre en œuvre sa pacification ;
- Offrir une place prépondérante aux modes actifs ;
- Rendre les transports en commun plus attractifs ;
- Gérer le stationnement sur Est Ensemble ;
- Améliorer le transport et la livraison des marchandises (expérimentations de livraisons/transport propres) ;
- Communiquer, sensibiliser, observer (notamment via la promotion de modes alternatifs à la voiture).

### Le Programme Local de l'Habitat (PLH)

Le Programme Local de l'Habitat dont le projet a été approuvé par le conseil communautaire d'Est Ensemble le 15 décembre 2015, s'applique de 2016 à 2021. Il a pour but de fonder les ambitions de la politique en matière d'habitat portée et partagée par le Territoire et les villes-membres. Il s'agit également de préciser quantitativement et qualitativement les objectifs de construction du Contrat de Territoire (CDT), de la répartition des logements à construire, aux outils pour assurer ce rythme de construction. C'est un engagement programmatique : les objectifs négociés avec l'état dans le cadre du CDT sont une balise forte pour le PLH, qui doit en décliner les orientations par commune : 2800 logements à construire par an, soit 16 800 logements sur la durée du PLH.



Principaux axes d'interventions du programme d'actions :

- Contribuer à l'effort de constructions neuves et à la diversification de l'offre de logements ;
- Agir sur le foncier pour maintenir dans la durée l'effort des nouvelles constructions ;

- Améliorer la qualité et le fonctionnement du parc HLM ;
- Soutenir le développement de l'offre en logements et hébergements pour répondre aux besoins spécifiques des ménages ;
- Agir en vue de la requalification de l'habitat privé et prévenir sa dégradation ;
- Restructurer l'offre et améliorer la qualité des logements dans les quartiers de politique de la ville ;
- Encourager la transition énergétique de l'ensemble du parc de logement.

### **Les Rives de l'Ourcq**

En 2016 l'EPT Est Ensemble et la Ville de Bondy ont souhaité participer à l'appel à projets « Réinventer la Seine et ses canaux », porté par la Ville de Paris. En effet, dans les villes de l'axe Seine, comme dans toutes les grandes métropoles mondiales, les citoyens se réapproprient le fleuve et en réinventent les usages. Plus qu'un lieu de passage, le fleuve devient un lieu de vie, d'activités économiques, de promenades urbaines, de loisirs et d'habitat, et ce tout en conservant sa fonction de corridor biologique. Cet espace stratégique bénéficie d'un potentiel de développement exceptionnel qui repose à la fois sur son offre portuaire et son socle industriel en plein renouveau, et sur la richesse de son patrimoine naturel, bâti, culturel et historique.

En s'ouvrant à l'intelligence et à la créativité d'équipes pluridisciplinaires, l'appel à projets « Réinventer la Seine » créé un cadre pour concrétiser cette ambition. Le défi lancé aux équipes du monde entier est de faire d'une quarantaine de sites les vitrines de ces nouveaux modes de vie, de ces nouvelles formes d'activités, à la frontière entre le terrestre et l'aquatique. Sur, à côté et au-dessus de l'eau, des projets avant-gardistes émergeront et incarneront autant de possibilités de vivre autrement avec le fleuve. De Pantin à Bondy, l'axe de la Plaine de l'Ourcq sur le territoire d'Est Ensemble fait l'objet de mutations importantes, accompagnant l'arrivée de la ligne 15 au pont de Bondy et du TZEN3 sur l'exRN3, destinées à ouvrir la ville vers le Canal.

### **La ZAC « Les Rives de l'Ourcq »**



Située dans le périmètre de la ZAC « Les Rives de l'Ourcq » à Bondy, la Halle des Salins témoigne du passé industriel du Canal de l'Ourcq. La nouvelle occupation de la Halle des Salins fait partie de la première phase du projet de ZAC, ciblant 1 300 logements à horizon 2030. Ce bâtiment a pour vocation d'offrir une nouvelle programmation mixte culturelle et économique, ouverte sur ce quartier en devenir. Les enjeux de la réutilisation de la Halle des Salins sont clairs : créer un espace d'animation et de vie à l'échelle de la Plaine de l'Ourcq, et ouvrir - cet espace - vers le Nord et vers le Canal. Dans ce cadre, le lien avec le centre-ville de Bondy et avec l'axe Canal comme axe culturel doit en être renforcé.



## Les espaces publics, un travail au quotidien

### La voirie

Pour 2016 le service voirie a continué la dynamique de l'année précédente, avec la finalisation des enfouissements de réseaux ERDF en Centre-Ville, le lancement en fin d'année de la seconde phase.

Une enquête est actuellement en cours autour de la Gare de Bondy pour le développement d'une zone bleue élargie d'un rayon de 500 mètres, avec pour objectif de faciliter le stationnement et les livraisons, diminuer le nombre de voitures, favoriser les transports en commun ainsi que l'utilisation du parc relais. Ce projet a notamment été impulsé par les Conseils de Quartiers, et concerne 28 rues.



Le service voirie a fait un gros travail concernant les illuminations de Noël. Tout d'abord en diminuant le nombre de motifs en ville et la durée des illuminations, diminuant ainsi le coût de location, 50 000 € pour 2015 contre 32 000 € en 2016. De plus le choix s'est porté sur de la technologie LED, permettant aussi des économies de consommation substantielles.

### ++++++ Mais aussi

- Démarrage des travaux de la rue des Frères Darty.
- Démarrage des travaux de la Place du 11 novembre fin 2016 – début 2017
- L'étude de réhabilitation du pont de la forêt est finalisée, les opérations commenceront bientôt
- Une dizaine de radars pédagogiques sont disséminés dans toutes la Ville, et ce afin d'apaiser la circulation tout en éduquant les automobilistes.
- L'étude pour les travaux place de la division Leclerc sont finalisés, la maîtrise d'œuvre sera lancée en 2017.
- Réalisation d'économie sur les voiries par le principe du « pontage » permettant de résorber les craquelures du revêtement, moins cher que l'enrobage.
- Mise en place de tests de protections de certaines bouches à incendie pour éviter les ouvertures intempestives lors des piques de chaleur, et permettant donc de faire de nombreuses économies.
- Lancement de réflexions menées sur la présence de l'eau en Ville.
- Finalisation de l'étude pour la futur consigne « Véligo », et ce dans le cadre de la requalification du Pôle Gare dans l'optique d'une labellisation en « Parc Relais ». L'implantation du parc vélos profitera ainsi des travaux d'ores-et-déjà réalisés et du renforcement de la vidéo surveillance. D'autre part elle viendra compléter l'offre de stationnement vélo déjà présente dans le secteur gare. Le parc fera une surface de 35 m<sup>2</sup> pour une capacité de 30 cycles. La consigne se situera dans un espace ouvert et éclairé, facilement accessible de l'extérieur.

## La Nature en ville

## L'état initial de l'environnement

L'EIE, l'état initial de l'environnement, est un document obligatoire lors de la révision d'un plan local d'urbanisme (PLU). Ce document analyse l'environnement au sens large afin que les contraintes et opportunités liées à cet environnement soient prises en compte dans le règlement et dans les grandes orientations formulées dans le projet d'aménagement et développement durable. Grâce à ce diagnostic, nous disposons d'une vue actualisée du territoire bondynois.



Malgré une occupation des sols artificialisée le végétal est présent dans la commune :

- Sous forme d'alignements d'arbres et bosquets le long des voies et le long du canal (voir carte sous trame arborée) ;
  - Sous formes de jardins privés, associés au tissu pavillonnaire (trame herbacée et arborée) ;
  - Sous forme de pelouses urbaines le long du canal et dans les parcs urbains.

Le territoire communal est intensément maillé par les infrastructures de transport terrestre, qu'il s'agisse de routes à forte circulation comme la RN3 ou les voies ferrées et des voies de circulation plus locales. Ces infrastructures fragmentent les milieux et jouent un rôle de barrière physique, sonore, thermique, atmosphérique... Un des enjeux pour la biodiversité urbaine réside dans les micro-aménagements, pouvant, selon la conception, favoriser les déplacements de la faune ou au contraire constituer des obstacles. Dans ce domaine, le rôle des clôtures est primordial. A Bondy, les clôtures sont majoritairement constituées de murs, murets et de grillages infranchissables pour la faune terrestre car sans perméabilité au sol.

Le territoire marqué par une configuration très urbaine, n'empêche cependant pas l'expression de la biodiversité, parfois sous la forme de micro-espaces comme à l'échelle d'un trottoir ou d'un pied d'arbres. L'artificialisation des habitats est une constante. On constate une sélection d'espèces ubiquistes ayant peu d'exigences écologiques et que l'on retrouve dans une large gamme de milieux en Île-de-France, comme le Rougegorge familier, ou d'espèces pouvant être considérées comme des spécialistes du milieu urbain, même si on peut les retrouver ailleurs, comme le Moineau domestique. Avec la présence du canal, on retrouve des espèces liées aux milieux aquatiques et humides comme le Grand Cormoran.





### La faune et la flore bondynoise en chiffres

301 espèces animales et végétales pour la commune de Bondy.	
425 espèces animales en moyenne dans les autres villes de Seine-St-Denis	
52 espèces florales présentent un caractère patrimonial	
Dont 5 espèces florales protégées au niveau national	
Dont 12 espèces florales protégées au niveau régional	
72 espèces d'oiseaux	
Dont 50 sont protégées	
2 espèces d'amphibiens sont signalées dans la commune de Bondy.	"

=====

De nombreuses espèces dans la commune, majoritairement dans le groupe des oiseaux, sont protégées. Le Code de l'environnement prévoit la protection des espèces et / ou des habitats. Des arrêtés définissent l'étendue de la protection par groupe faunistique ou floristique. Les enjeux patrimoniaux doivent trouver une traduction dans la conception des projets urbains, selon les principes suivants, pris successivement : Évitement des impacts / Réduction des impacts / Compensation des impacts.

Sur ces questions un groupe de travail a été monté pour l'étude de la végétalisation de la ville et notamment des pieds d'arbre. La montée en compétence de cette instance est une réponse possible pour la mise en place d'une réflexion poussée accompagnée de projets locaux autour de la question de la Nature en ville.

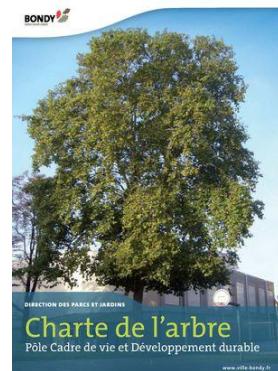
### Les espaces verts



### La Commission de la Charte de l'arbre en chiffres

5 réunions de la commission charte de l'arbre	
75 arbres abattus (principe de précaution)	
45 arbres remplacés	
137 nouveaux arbres	

=====



Malgré des difficultés rencontrées par le service quant à la sensibilisation des autres entités de la Mairie et des entreprises concernant la préservation et protections de l'arbre et de la nature en ville de nombreuses actions sont menées :

- La politique « Zéro Phyto » continue, notamment avec l'achat de désherbeurs thermiques. Cependant, l'état du cimetière, considéré comme catastrophique (herbes et broussailles), les agents ont été dans l'obligation, conformément à l'autorisation, de pouvoir épandre un herbicide homologué. ;
- Au niveau du choix des espèces le service favorise au fur et à mesure les plantes « vivaces » ainsi que les graminées, moins gourmandes en eaux et plus pérenne, nécessitant moins d'être renouvelées ;
- Des systèmes d'arrosage automatiques seront bientôt installés à l'ancienne gendarmerie, au commissariat et sur une grande partie de l'esplanade Claude Fuzier ; par ailleurs, le service utilise un paillis recouvrant les espaces fleuris afin de limiter l'évaporation de l'eau ;
- Les structures posées en décors sur les sites de fleurissements ont été réalisées par un de nos agents, avec les troncs des arbres abattus sur la commune ;

++++++

**Mais aussi**



- Sur 5 ruches en place, 1 a été détruite par un parasite. Nous avons prévu de la remplacer cette année. On estime à une soixantaine de kilos la production de l'année 2016.
- De nouvelles aires de jeux installées : Ecole Pierre Curie maternelle, Ecole Jean Zay maternelle, Ecole Jules Ferry maternelle, Square Maurice Benhamou. Les travaux de poses seront effectués courant octobre prochain. Le chiffrage n'est à ce moment pas encore défini.

### **Les jardins du bonheur : un projet de développement social local en faveur du développement durable**

Fondé par les habitants sur une ancienne friche de 1040 m<sup>2</sup> et confiés à une association, ce jardin redonne la joie de vivre aux habitants, qui l'entretiennent, mais aussi à ceux, qui de leur fenêtre profitent de cet espace. Autrefois lieu de non-droit, cet espace est devenu vecteur de lien social et diffuse les valeurs du développement durable autour de diverses thématiques : L'agriculture biologique, le compost participatif, l'embellissement du cadre de vie, la dimension éducative et formative, la gouvernance participative, l'épanouissement des individus. Le jardin a été aménagé en différents espaces :



- Jardin de la santé proposant des plantes et herbes médicinales ;
- Jardin intergénérationnel dans lequel les personnes de la maison de retraite peuvent échanger avec les jeunes et moins jeunes autour d'astuces horticoles (ce jardin est ouvert à tous) ;
- Jardin de la Renaissance, dévoué à l'insertion de personnes en situation d'exclusion ;
- La terrasse des échanges avec la réalisation d'une terrasse permettant d'accueillir les habitants de temps de festivités diverses ;
- Jardin de la coopération, au centre duquel trône l'olivier du partage, planté en septembre 2013 par les membres de la délégation palestinienne.



Un jardin qui est écologique, doté de trois bacs à compost, ainsi qu'un bac extérieur venant compléter ce dispositif afin que les habitants y déposent leurs épluchures. A cette fin, les gérants ont pu être formés par l'établissement public de territoire pour la gestion du compost. A cela s'ajoute un récupérateur d'eau, une gestion zéro-phyto garantissant la qualité des légumes produits et la prospérité des fleurs plantées. De la même manière, l'association concocte son purin d'orties en glanant celles qui poussent le

long de la voie ferrée toute proche.

Ce jardin a été conçu également pour embellir le cadre de vie des habitants et pensé également comme un élément du paysage, structuré par ses allées. Ce dernier est d'ailleurs éclairé par un dispositif solaire à Leds. En pied de rue, une attention particulière a été portée sur le choix des clôtures.

++++++

**Mais aussi**



- Une visite organisée lors de la semaine du développement durable ainsi qu'une dégustation de tomates lors de l'inauguration du terrain de pétanque rénové par le CCQ de la Mare à la Veuve ;
- Un accès pensé pour les personnes à mobilité réduite grâce à des allées adaptées et la mise en place de bacs à planter à hauteur de fauteuil ;

- L'association a organisé « la fête de la pomme de terre ». Le temps d'un weekend, les volontaires ont pu récolter les pommes de terre du jardin et repartir avec la production. Une seule obligation revenir le lendemain avec un plat à base de cet ingrédient et le partagé le temps d'un repas convivial.
- L'association Jardin pour Tous propose des paniers de légumes biologiques issus du jardin à 2€.

## →→→→→ 🔎

Perspectives 2017

- Agrandir l'espace dédié aux échanges ;
- Travailler avec la mission développement durable pour introduire les principes de permaculture ;
- Poursuivre la démarche pour un ancrage territorial toujours plus fort.

### La Gestion Urbaine de Proximité (GUP)

#### ||||||| En chiffres

1 directeur de pôle

6 agents de la propreté urbaine : « Arpenteurs GUP »

1 chargé de mission

4 balades urbaines

(arpenteurs GUP, voirie...) et les partenaires (bailleurs sociaux, Est Ensemble, la Préfecture), mise en place d'instance de décision...

Cette meilleure gestion de l'espace, qui se veut au plus proche des citoyens, appelle à une transversalité et une plus grande cohérence des actions des uns et des autres au quotidien. Un premier diagnostic réalisé en 2014 a permis de mettre en relief la nécessité d'agir en faveur :

- Du maintien d'un cadre de vie agréable et de la propreté (dépôts sauvages, encombrants ménagers, etc.) ;
- De la sécurité et de la tranquillité publique (voitures épaves, squat des halls d'immeubles, etc.) ;
- De la participation des habitants à la vie du quartier (opérations nettoyages, etc.).

En plus des actions envisagées afin de répondre à ces enjeux, le diagnostic insiste sur la nécessité d'avoir une démarche partenariale pour la réussite de la GUP. A cela s'ajoute une charte intercommunale de GUP (co-signée par l'Etat, les bailleurs sociaux, les Villes et Est Ensemble) qui fixe aujourd'hui les grandes orientations de la GUP à l'échelle de l'EPT à savoir :

- L'amélioration du cadre de vie quotidien des habitants
- La contribution au bon fonctionnement social du quartier
- L'accompagnement du renouvellement urbain

Le premier semestre 2016 a été dévolu à la mise en place de la GUP avec la réalisation d'un diagnostic du territoire afin de partir de l'existant, la création des instances décisionnelles et techniques et la formalisation de partenariats.

En milieu d'année la GUP lançait son diagnostic de terrain « en marchant », action partagée, réalisée les 27, 30 juin et 5, 7 juillet 2016, quatre dates pour quatre balades dans quatre secteurs (nord, centre-ville, sud la sablière, Blanqui).

L'objectif était d'évaluer et de suivre les actions mises en place dans le cadre de la GUP. Cette phase a ainsi réuni le temps d'une balade l'ensemble des acteurs identifiés pour la thématique. Plusieurs conclusions en découlent, notamment le besoin :

- De clarification des domainalités pour une amélioration de la gestion des espaces ;
- De lutter contre la prolifération des dépôts sauvages et de mieux gérer les encombrants ménagers ;
- De résorber le problème du stationnement de voitures épaves ou ventouse, ainsi que la mécanique sauvage, générant tous deux un sentiment d'abandon du quartier ;
- D'espaces verts, qui se sont révélés être des espaces de projets à forts potentiels pour l'amélioration du cadre de vie dans les quartiers concernés ;
- De sensibiliser les habitants aux enjeux de la GUP ;
- De former le personnel de proximité ;
- De faire un travail pédagogique sur le fonctionnement et l'entretien des points d'apports volontaires enterrés (PAVE) ;
- De travailler sur le problème des squats en hall d'immeuble.



### L'action des arpenteurs en chiffres

22 canisettes	
4 550 sacs	
9 016 € de budget en 2015 pour Lutte contre les nuisibles	
11 900 € de budget pour le dégraffitage	
1.555.863,36 € de budget en 2015 pour le nettoyage des rues	
668 600 tonnes de déchets évacuées en 2013	
577 540 tonnes de déchets évacuées en 2014	
521 780 tonnes de déchets évacuées en 2015	

===== ||

## Mobilité, les futurs grands chantiers

### Ligne 15

Le projet du Grand Paris Express représente 200km de lignes dont 4 nouvelles et 2 prolongées. Ce projet représente également 68 nouvelles gares et 2 millions de voyageurs par jour à terme. La ligne 15 Est qui reliera Saint-Denis Pleyel à Champigny-Centre via 24 km de métro souterrain et 12 gares est celle qui traversera la Ville de Bondy. Sous maîtrise d'ouvrage de la Société du Grand Paris, elle représente 1/3 de la ligne 15 complète. Les trains auront une capacité de 1000 voyageurs par rame et des fréquences de passage de 2 à 4 minutes. La future ligne 15 Est sera fortement connectée au réseau existant. Deux stations se situeront à Bondy ; la station Pont de Bondy (2025) et la station Gare de Bondy (2025).

### Le TZEN

Le T Zen 3 poursuivra sa route le long de l'avenue Gallieni. Il traversera le Pont de Bondy, nœud autoroutier et pôle d'échanges intermodal. Plusieurs équipements publics seront desservis par le futur tracé du T Zen3: le lycée Marcel Pagnol, le lycée Jean Renoir et le stade Léo Lagrange. Le T Zen 3 permettra aussi un accès aux commerces situés le long de l'ex-RN 3. Quatre stations sont prévues à Bondy : Pont de Bondy, Gâtine, Polissard, Pasteur. Le T Zen 3 sera en



correspondance avec le T1 à Pont de Bondy. Le réseau de bus sera réorganisé afin d'offrir des correspondances optimales avec le T Zen 3.

- Dans le cadre du projet, le secteur du Pont de Bondy sera réaménagé pour faciliter les circulations de tous les modes de transport en améliorant la fluidité du carrefour et le cadre de vie. L'autopont « Polissard » sera donc démonté et la bretelle d'accès à l'autoroute A3 vers Paris sera déplacée ;
- Des cheminements piétons seront aménagés ou élargis pour faciliter les accès aux lycées Marcel Pagnol et Jean Renoir. L'arrivée du T Zen 3 donnera au secteur de Bondy un caractère de place urbaine, et favorisera les circulations douces.

# Accompagner les Bondynois et favoriser leur appropriation du territoire

## Sensibiliser les habitants

### **Bondy en fête pour une ville durable (Semaine Européenne du Développement Durable)**



Le temps d'un weekend, 5 et 6 juin 2016, la ville et ses habitants se sont mis au vert. En 2016 on note la participation active des centres socio-culturels afin d'organiser un weekend festif orienté autour du développement durable. Sohane au niveau de La Sablière, Brassens sur l'Esplanade et Balavoine autour de ses locaux. Ces derniers ont profité de cette manifestation pour organiser leurs fêtes de quartier. Cette action rempli l'ensemble des finalités du développement durable avec un volet environnemental, social et économique, notamment par la mutualisation des moyens mis en œuvre.

La nouveauté est belle et bien la cohésion des acteurs autour de la thématique du développement durable et ont donc participé : les centres socio-culturels, les représentants des conseils de quartier, le conseil des jeunes, Est Ensemble, la mission développement durable, la maison des parents, le service sports et jeunesse, le service parcs et jardins, les services techniques et plusieurs associations bondynoises.

#### Au programme :

- Une balade à vélo dans la ville avec la démocratie locale ;
- Une bourse d'échange locale, un troc solidaire, un atelier vélo pour pratiquer, réparer et vendre en partenariat avec les associations « Cycl'officine » de Pantin, « O'Pignon sur Rue » de Noisy le Sec et « Bicyclaide » de Gennevilliers ;
- Des animations musicales avec « Trio Man Orchestri », dont les instruments sont réalisés à partir de déchets et Calypso'ssiation steel band de Romainville.
- Un stand autour des soins pour les bébés par Nature et Société ;
- La visite des jardins du bonheur ;
- La transhumance des brebis et une ferme pédagogique animées par « Bergers urbains » ;
- Un stand de création florale animé par le service des parcs et jardins de la Ville ;
- Une animation sur le jardinage et le compostage avec l'aide du maître composteur d'Est Ensemble ;
- Des éco-jeux, un atelier-expo récup' et recyclage d'objets du quotidien par la Maison des parents, de réalisation de produits d'entretien pour la maison par Unis cité, de réalisation de cosmétiques maison par le Conseil des Jeunes ;
- Mais aussi : une scène ouverte sur l'esplanade pour les talents bondynois, des repas partagés et des buvettes solidaires organisés par les centres et leurs adhérents ou tenues par les associations pour financer leurs projets, dont « Des vacances pour les jeunes bondynois ». Des Disco-soupes et des

smoothies, rendues possible grâce au concours des commerçants de la Ville. Sans parler de la guinguette au canal avec la compagnie Méliadès, des Battles de Street workout, de l'initiation au skate électrique...

Pour fêter cela, environ 300 éco-cup ont été achetées afin de limiter la production de déchets.

Budget mission développement durable pour la SEDD : 4 500€



- Poursuivre l'action commune avec les centres sociaux et autres services engagés et mobiliser toujours plus d'acteurs en interne ;
- Améliorer la diffusion des outils de communication ;
- Travailler plus en amont pour pouvoir proposer plus d'animations ;
- Enrichir l'équipe d'animation lors du weekend ;
- Penser aux circulations entre les espaces ;

### Unis cité

Comme l'an dernier la Ville a travaillé avec l'association Unis cité sur le déploiement de plusieurs projets nationaux à l'échelle locale.

**Le projet « Médiaterre »** contribue notamment au changement de comportements des habitants en matière de prévention des déchets, consommation responsable, l'amélioration du cadre de vie, le tri des déchets la réduction des consommations d'eau et d'électricité.

Au programme :

- Sensibilisation au tri des déchets auprès des enfants du quartier de la Sablière (6-12 ans) ;  
Participation: 25 enfants
- Fabriquer ses produits ménagers à destination des familles ;
- Sensibilisation au tri des déchets auprès des enfants ;
- Animations « Fil rouge » pour sensibiliser les collégiens à la lutte contre le gaspillage alimentaire, à Pierre Curie ;
- Troc marché pour revaloriser les objets récupérés (vêtements, D3E...) à Emmaüs et Collecterie de Montreuil ;
- Animation Compostage et Découverte du lombri-compostage.



### En chiffres

425 personnes sensibilisées adultes et enfants	
7 familles accompagnées sur l'année	
=====	

**Le projet « Intergénéreux »** a pour objectif de lutter contre l'isolement des personnes âgées dans le quartier de la Sablière, ainsi que le suivi à domicile de 5 à 10 personnes âgées isolées. Deux personnes furent identifiées par le CCAS et une personne par un partenaire. Les interventions des volontaires se faisaient tous les vendredi après-midi au sein de l'Ephad MAPI. Au programme : sorties culturelles, jeux de sociétés et animations.

### La ville en mouvement - Occupation éphémère du Jardin Pasteur

Dans le cadre de ses projets d'aménagement, Est Ensemble souhaitait que les habitants puissent se réapproprier les abords du canal. C'est pourquoi, en collaboration avec ses partenaires, les Villes de Bobigny, Noisy-le-Sec, Romainville, Bondy et Séquano Aménagement, l'EPT a lancé un appel à manifestation d'intérêt pour l'occupation expérimentale - jusque fin 2016 - de certains terrains situés le long du canal de l'Ourcq. L'objectif est la promotion des usages alternatifs des abords du canal. Pour Bondy, c'est la Compagnie Méliadès qui a été retenu pour animer le jardin Pasteur.



Les objectifs de la Compagnie étaient clairement définis : « *Notre souhait a été de faire participer les habitants aux transformations de leur ville et de leur quartier en les invitant à se réapproprier ce lieu comme espace de vie, de jeu, de création et de liberté. Construire des actions artistiques éphémères qui rendent visibles nos différents regards sur la ville tel a été notre objectif au cours de cette résidence artistique. Questionner l'espace public et le transformer est une façon pour nous de se réapproprier la ville.* »

Méliadès a donc travaillé sur cinq propositions qui interrogent différemment notre relation à l'espace urbain :

- Partir de la mémoire de la ville et de ses habitants pour apprêhender ses transformations
- Intervenir par la couleur dans des terrains vagues et lieux en devenir est aussi une façon de découvrir les absences de la ville, ses dents creuses
- Imaginer une nouvelle sonorité de la ville c'est écouter la ville, connaître sa temporalité et enfin jouer sur les contraires pour créer un détournement ludique.
- Créer une signalétique insolite, c'est prendre en compte l'espace et la circulation.
- Redécouvrir le canal comme un lieu privilégié où la nature s'invite dans le paysage urbain. Le canal redonne une respiration à la ville. Il est le lieu du passage.

Les Lieux d'intervention :

- Centre de loisirs pasteur ;
- La friche pasteur ;
- Le Centre de Loisirs Leo Lagrange ;La Cité des Merisiers ;
- Le Canal de l'Ourcq ;
- La gare RER Bondy ;
- L'esplanade de la Mairie.



De nombreuses animations furent proposées :

- Réalisation de portraits grands formats à partir de photos d'archives de Bondy et du canal ;
- Cadavres exquis à partir de souvenirs et textes d'archives ;
- Découverte de la calligraphie, de la Scénographie
- Mise en place d'un espace guinguette-buvette ;
- Découverte du bruitage à partir de jeux sonores collectifs
- Mais aussi sur les couleurs de la ville ;
- Réalisation d'une signalétique pour les quatre lieux d'arrêt du parcours en vélo

A cela s'ajoute des animations lors de « l'Eté du Canal » les 2 et 3 juillet.

Au programme :

- des spectacles,
- des installations-parcours «L'homme sans histoire» sur la friche pasteur,
- six représentations sur le week-end,
- une visite insolite au bord du canal et sur la friche,
- une guinguette musicale avec le groupe « Traffic»,
- des balades fluviales théâtralisées «L'homme sans Histoire»



## En chiffres

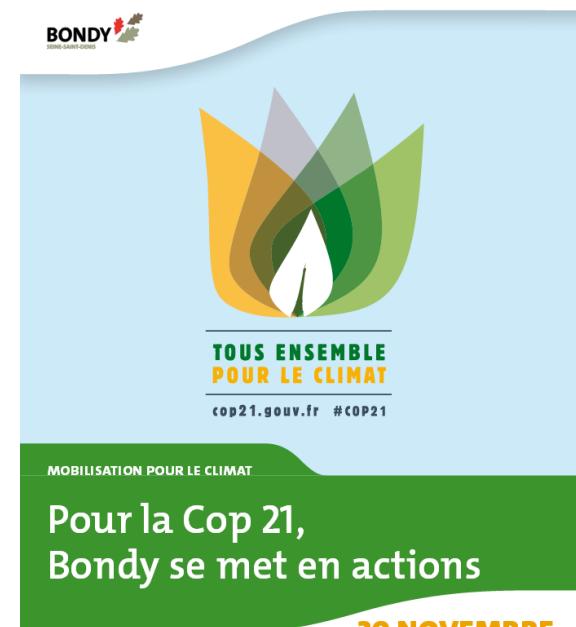
Plusieurs milliers de personnes touchées	
Près de 40 ateliers	
250 repas réalisés	

## La COP21

Durant le COP 21 de nombreuses animations ont été organisées afin de mobiliser les bondynois autour de cet événement majeur des Nations Unies pour la lutte contre le changement climatique. En 2015, cet événement a eu lieu au Bourget, en Seine Saint Denis.

Au programme :

- **Le planétarium numérique** afin d'observer et de plonger dans le ciel étoilé en pleine journée. Cela est possible en intérieur grâce à l'utilisation d'un planétarium itinérant. La structure gonflable et le système de projection numérique permettent de montrer les 88 constellations visibles sur la voûte céleste, la course du soleil et de la lune, les 8 planètes du système solaire et toutes les autres merveilles qui brillent dans le ciel.
- **Le Mix énergétique**, des défis ludiques ayant pour objectif de provoquer un débat autour de la diversité des énergies produites et consommées en France. Plusieurs scénarii sont mis en avant afin de discuter des avantages et des inconvénients des énergies renouvelables et non renouvelables en vue de réfléchir aux solutions possibles.
- **Les Olympiades de l'énergie et du climat** à destination des écoles élémentaires. À partir d'un ensemble d'activités de type jeux de société (jeu de l'oie et twister géant, quizz énergies, boîtes mystère...), il était proposé aux élèves d'élaborer des réflexions et des pistes d'action pour dessiner « Bondy 2050 » et agir pour le climat. Au terme des différents tours de jeux, les points « Action climat ! » gagnés permettent aux élèves de proposer des actions en faveur du climat et de l'énergie pour dessiner « Bondy à l'horizon 2050 ».
- **Une projection ciné débat** dans l'espace Chauzy lors de laquelle les habitants étaient invités à échanger leurs impressions à la suite de la projection du film « Les temps changent » de Marion MILNE
- **Une exposition du RAC** (Réseau Action Climat), dans le hall d'accueil du centre socio culturel Brassens. Cette exposition pédagogique présentait les principaux messages clés en matière de changements climatiques, et ce afin de permettre aux tous petits et leurs parents de mieux appréhender l'effet de serre et la pollution ainsi que les solutions possibles. Une animation scientifique a été mise en place pour le secteur famille.
- **Une animation par l'association « les savants fous »**, permettant d'aborder le sujet de façon plus ludique, au travers de différentes expériences scientifiques et de « quizz ».
- **Une édition spéciale dans le journal du centre socio culturel Brassens** a été éditée, par les enfants de l'AEPS, avec des enquêtes et des témoignages afin de sensibiliser petits et grands sur le réchauffement climatique et sur les éco-gestes.



MOBILISATION POUR LE CLIMAT

**Pour la Cop 21,  
Bondy se met en actions**

**30 NOVEMBRE  
► 18 DÉCEMBRE**

**2015**  
RENSEIGNEMENTS  
01 48 50 54 63

À l'occasion de la Conférence mondiale sur le climat, Bondy organise une série d'animations scientifiques et culturelles sur l'avenir de la planète.

## Les 24 heures de la Biodiversité

Pour les 24 heures de la biodiversité, ont été organisées diverses animations :

- **Découverte de la nature urbaine**, de la nature qui nous entoure en ville, de manière scientifique et ludique avec l'association « Les Petites Débrouillards » et NaturParif et des sciences participatives organisée à Sohane.
- **Inauguration du nouveau terrain de tir à l'arc de Bondy** pour découvrir les différentes disciplines pratiquées en compétition : tir olympique, tir en campagne, tir nature et tir 3D le tout associé à une animation de découverte de la Nature.
- **Lecture de « L'homme qui plantait des arbres » de J. Giono,**
- **une représentation théâtrale d'un binôme, le « Poète et le Savant ».**
- **L'animation « Sauvage dans ma rue »** dans le quartier de la Sablière par l'association des « Petits Débrouillards » au centre socio-culturel Sohane. L'objectif était de partir à la découverte des plantes sauvages qui peuplent l'univers urbain avec les habitants.

## L'été du Canal

L'édition 2016 de l'Eté du canal a connu un franc succès avec une fréquentation de 49 732 passages, soit une augmentation de plus de 10 % par rapport à 2015. Soucieux de diversifier l'offre et de toucher un plus large public, un travail en amont avec le service enfance a permis de diversifier l'offre et de toucher de jeunes enfants. La fréquentation des plus petits a augmenté de 38 % pour représenter 22 % de l'ensemble des passages. Certaines animations étaient accessibles aux adolescents et adultes permettant une occupation du site par un public intergénérationnelle. On peut noter une légère diminution de la fréquentation sur les matinées qui sont ouverts en directions des publics de villes (service enfance et service jeunesse). L'innovation cette année reposait sur un temps fort les week-ends (les vendredis, samedis et dimanches) avec des activités complémentaires sur la berge côté Bondy. Ces activités ont permis de développer cet évènement et ont rencontré un public important.

La diversité de l'offre de loisirs, le soutien des services des Villes de Bondy et de Noisy le Sec et l'investissement de l'équipe d'animation ont représenté les facteurs de cette réussite. Désormais, rendez-vous en 2017 pour les 10 ans de l'Eté du Canal.



## La semaine de la fraternité

La ville de Bondy a décidé d'imaginer une Semaine de la Fraternité pour mettre sur le devant de la scène les valeurs qui sont celles de Bondy et des Bondynois : bienveillance, solidarité, engagement au service des autres en particulier des plus fragiles. Le service public incarné par la municipalité et la société civile est à l'ouvrage chaque jour pour tisser le lien social et construire le vivre ensemble.

Organisé par le pôle Famille, Jeunesse et Sports, cet événement vient en remplacement du mois des égalités programmé les autres années. Plus variée, plus accessible, plus dynamique la programmation 2016 fait le pari du vivre ensemble.

À travers des rencontres, des événements culturels, sportifs, festifs cette semaine de la Fraternité s'en veut le reflet.

Au programme :

- Théâtre : « Les pieds tanquès » ;
- Expositions : « Quand le racisme s'immisce dans notre quotidien » et « Patchwork de vies » ;
- Réalisation de l'arbre de la fraternité. Le principe était d'inviter les gens à écrire leurs messages de fraternité et d'accrocher (comme des feuilles) ces messages sur une structure en forme d'arbre.
- Bourse locale d'échange et « passelivres » au Centre socio-culturel Brassens ;
- Projection débat : « Nous trois sinon rien » ;
- Rencontre : « Lutte contre les discriminations : comment agir ? » ;

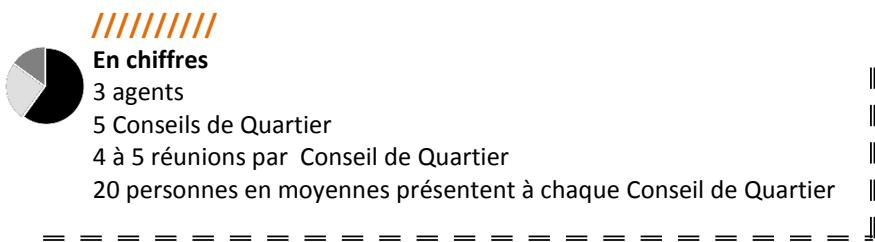
- Rencontre intergénérationnelle « Fraterni Thé, mémoires et récit de vie » ;
- Rencontre : « Kawaa grandir ensemble » ;
- Bal : « Bal à fond de Karimba » ;
- Cérémonie de clôture : « Accueil des personnes naturalisées dans la citoyenneté française ».

## La démocratie participative

Depuis deux ans le pôle démocratie locale s'attache à dynamiser les instances de démocratie participative de la Ville. Ainsi, cinq conseils de quartier, un conseil des sages et un conseil des jeunes se réunissent régulièrement pour échanger et faire des propositions sur les enjeux qu'ils perçoivent pour la ville. L'objectif global du pôle est de permettre une meilleure appropriation des actions de la municipalité par les habitants et de leur donner un véritable pouvoir d'agir sur leur quotidien, leur cadre de vie. Et ce notamment via les conseils de quartier qui sont dotés d'un budget dont ils sont maîtres.

Les objectifs de la démocratie locale sont clairs :

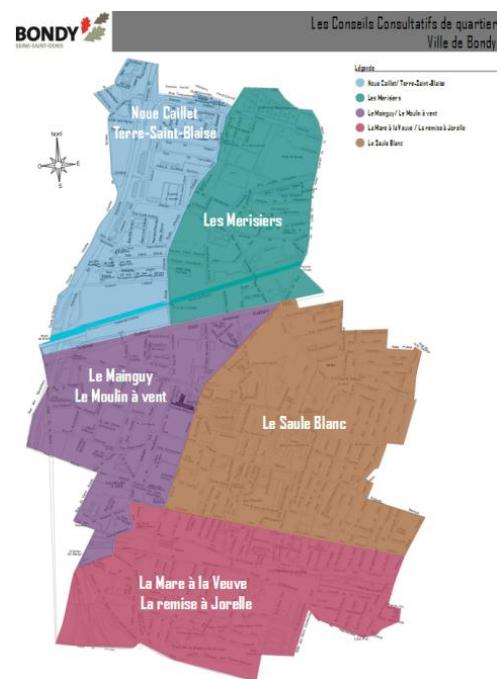
- Permettre la transparence et la lisibilité de l'action publique ;
- Répondre aux interrogations et demandes d'information des habitants et de les accompagner dans leurs projets visant à améliorer leur cadre de vie



### **Les Conseils des Quartier (CCQ)**

Les CCQ ont porté de nombreux projets cette année :

- La Mare à la Veuve a continué à investir pour améliorer les équipements du Parc. Ainsi, le CCQ a financé la réfection du terrain de pétanque et a acheté plusieurs bancs. Il a également participé à l'équipement du jardin partagé de la Sablière, en finançant une table de pique-nique, des pots de fleurs et un figuier qui a été planté dans le jardin ;
- Le Conseil de Quartier du Saule Blanc a opté pour l'achat d'un panneau numérique permettant de diffuser les informations municipales et celles du quartier. Ils ont également investi dans des panneaux signalant la sortie des écoles, nombreuses sur le quartier ;
- La Noue Caillet a financé la construction d'un abri pour le jardin Victor Hugo qui permet aux associations du quartier de disposer d'un emplacement de choix lors des animations en extérieur ;
- Le Conseil de Quartier des Merisiers a financé l'achat de bacs de jardinage qui ont été implantés au Jardin Pasteur et animés par la compagnie Méliades en résidence dans le parc. Ces bacs ont malheureusement



été détériorés, et ne sont aujourd’hui plus utilisables. Parallèlement, le Conseil de Quartier s'est attaché à aménager le square Benhamou, en achetant des jeux pour les enfants, et en participant à l'achat des arbres et arbustes plantés dans le parc ;

- Enfin, le conseil de quartier du Mainguy, a préféré investir dans des aménagements de voirie, et a financé la construction de deux ralentisseurs.

Transversalement à tous les CCQ et en partenariat avec la mission développement durable, les habitants ont participé à la définition du parcours de la balade à vélo organisée dans le cadre de la semaine du développement durable. Sur chaque quartier les habitants ont été invités à identifier un lieu remarquable.

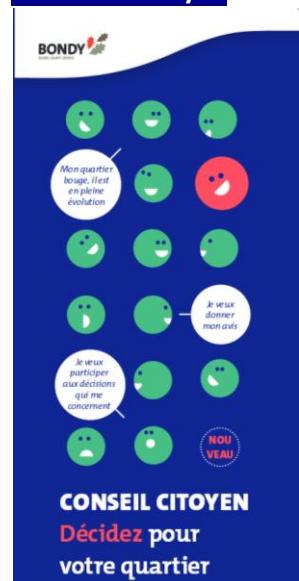
### ++++++ Mais aussi +

- Réflexion autour du projet de mise en zone bleue d'un large périmètre autour de la gare de Bondy ;
- Réfection de la passerelle « Cadéras » sous l'impulsion du Conseil de Quartier de la Mare à la Veuve ;
- Réflexion autour de la redynamisation des instances pour l'an prochain.

### →→→→ 🔎 Perspectives

- Diffuser plus largement la culture de la participation au sein des services de la Ville.
- Développer les actions transversales à toutes les instances.
- Monter des sessions de formation pour les élus président des instances

### Le conseil citoyen



Un conseil citoyen bondynois a été mis en place cette année dans le cadre de l'application de la loi de programmation pour la ville et la cohésion urbaine du 24 février 2014. La mise en place de « conseils citoyens » dans l'ensemble des quartiers prioritaires doit permettre de conforter les dynamiques citoyennes existantes et de garantir les conditions nécessaires aux mobilisations citoyennes, en favorisant l'expertise partagée, en garantissant la place des habitants dans toutes les instances de pilotage, en créant un espace de propositions et d'initiatives à partir des besoins des habitants.

La durée de vie du Conseil Citoyen est trop courte pour leur avoir permis d'élaborer un plan d'action précis. Les premières réunions ont permis de déterminer les thématiques sur lesquelles ils envisagent de travailler en priorité (habitat, cadre de vie, prévention de la délinquance...) et de définir un mode de fonctionnement collectif. Le CC ne dispose pas de budget propre, mais une enveloppe de 10 000€ a été sollicitée auprès des crédits de la politique de la ville pour financer un accompagnement spécifique pour lancer le Conseil Citoyen.

### ||||| En chiffres



En chiffres

4 réunions sur l'année

24 habitants des quartiers prioritaires

12 acteurs associatifs des quartiers prioritaires

Bien que la première réunion de l'instance ait été une réussite en termes de fréquentation (26 participants), il faudra être attentif à la mobilisation des habitants, qui semble s'essouffler au fil des séances.

- Consolider un Conseil Citoyen pérenne en maximisant le niveau de participation ;
- Approfondir le travail partenarial avec la politique de la Ville et la rénovation urbaine afin de donner envie aux conseillers citoyens de s'investir. Cela passe en partie par la capacité à trouver des missions claires et précises au Conseil qui ne parvient pas à identifier avec précision sa véritable capacité d'action ou d'impulsion dans l'environnement institutionnel.

### Le Conseil des jeunes

Le Conseil des jeunes a travaillé cette année avec la mission développement durable autour de deux événements : la COP 21 et la semaine du développement durable. Concernant la COP21 ils sont intervenus lors de la projection ciné débat organisée à l'hôtel de ville. Ils ont travaillé à l'élaboration d'un livret de recettes de beauté naturelle et ont animés un stand autour de ce livret pour la semaine du développement durable.

### Le Conseil des Sages



Lors des différents Conseils de l'année plusieurs projets ont été abordés, notamment la révision du PLU, le programme « Bien Vieillir Ensemble » et l'occupation éphémère du jardin Pasteur. Sur ce dernier point, les artistes sont venus recueillir les témoignages des sages pour leur travail sur la mémoire de la ville.

Mais cette année a surtout été marqué par un fil rouge, la mobilité des séniors, avec un groupe de travail mobilisé afin :

- D'étudier l'offre existante sur Bondy ;
- D'étudier des exemples innovants mis en place ailleurs (villes limitrophes, Est Ensemble, collectivités territoriales...)
- D'élaborer un questionnaire, de le diffuser largement auprès des séniors bondynois et d'organiser une rencontre débat pour faire ressortir les préoccupations et les besoins des Bondynois en la matière et leur soumettre le questionnaire.

L'analyse des questionnaires montre que globalement les seniors rencontrent des difficultés pour leurs déplacements quotidiens (marché, médecin, la poste), et moins pour se déplacer vers les structures municipales (CCAS et l'Hôtel de Ville). On constate aussi que les principales activités pratiquées sont les visites amicales ou familiales, et peu d'intérêt pour les sorties culturelles ou sportives que ce soit collectives ou individuelles.

En conclusion les attentes des seniors en matière de mobilité sont :

- Un service de transport individuel adapté avec un fort accent mis sur l'accompagnement et la médiation ;
- Un meilleur aménagement des espaces de déplacement urbains (trottoir, positionnement des arbres) ;
- Un travail pour faire baisser les incivilités (campagne de sensibilisation, verbalisation...) ;
- Faciliter les stationnements en centre-ville.

En réponse à ses attentes le conseil des sages a émis les propositions suivantes :

- Renforcer le service intervention à domicile en étoffant le parc automobile, notamment d'une voiture adaptée aux personnes à mobilité réduite et en renforçant le personnel dédié. Afin d'éviter les excès et que ce service profite à tous, les sages proposent d'en faire un service payant mais de façon symbolique (1-2euros aller/retour)
- Mettre une navette à la place du TUB après avoir fait une enquête approfondie sur l'utilité et ainsi définir le circuit le plus pertinent pour les bondynois.
- Mettre en place un macaron spécifique pour les véhicules des personnes en charge de l'aide à domicile (aides ménagères, SIMAD....) afin de leur éviter de payer le stationnement ou de se prendre des contraventions.
- Mettre en place un dispositif de « voisins solidaires » géré par la mairie identifiant une liste de bondynois bénévoles de bonne volonté que les séniors pourraient appeler s'ils ont besoin d'être accompagnés dans leurs déplacements (rdv médicaux, courses, sorties...) le référencement par la mairie viserait à assurer plus de sécurité et de confiance.
- Proposer un minibus neuf places pour des sorties, les réservations pourraient se faire en groupe.

### **La coopération décentralisée**

**Bondy et Al Ram** : Depuis 2010, la Ville de Bondy s'est engagée dans une démarche de coopération internationale avec la Ville palestinienne d'Al Ram. Animé par un esprit de solidarité entre les peuples et de volonté de paix, ce partenariat est basé sur des objectifs communs de développement des territoires et de politiques publiques à la hauteur des besoins et des attentes des populations.

La coopération Bondy/Al Ram s'appuie sur l'échange et le partage d'expérience entre professionnels, élus, techniciens et citoyens.

Ce partage d'expérience, dans le cadre d'un projet construit à l'international, amène les services bondynois à développer des approches innovantes, à être capable de s'adapter à un contexte différent et à s'interroger sur leurs propres pratiques. Cette expérience appelle nécessairement à une créativité dans l'approche quotidienne des missions des agents impliqués, impactant ainsi positivement le service public local et sa capacité à se réinventer.

Le 1<sup>er</sup> projet développé dans le cadre de cette coopération fut le centre socioculturel (inauguré en 2014). Cette structure municipale offre aux populations d'Al Ram un lieu de vie et d'échanges grâce à des activités culturelles et artistiques (cours de danse, de langue) des permanences associatives, des interventions de professionnels de la santé...

Dans la continuité du service proposé par le centre socioculturel, les municipalités de Bondy et d'Al Ram développent aujourd'hui un projet de **bibliothèque jeunesse, petite enfance et parentalité**.

Ce projet mettra en œuvre, dans et hors les murs, une politique de lecture publique et d'accès au livre en direction des jeunes, des scolaires et des familles.

En mai 2016 une mission technique composé d'agent municipaux (Culture, centres sociaux et relations extérieures) et de la directrice de la bibliothèque Denis Diderot à Al Ram a permis de préciser l'accompagnement de la Ville de Bondy qui portera sur :

- La définition d'objectifs stratégiques et d'un politique d'acquisition d'ouvrages en phase avec les attentes des habitants,
- La formation des agents municipaux: formation initiale et continue, intégration aux réseaux professionnels locaux,
- Le réaménagement des espaces et l'acquisition du logiciel de gestion bibliothécaire,
- La mise en place d'une offre d'activités autour de la lecture au sein et hors les murs.

L'ensemble de ces objectifs sera travaillé avec la bibliothèque municipale de Bondy et permettra de développer un fonds en langue arabe à Bondy ainsi que des animations conjointes.

## **La Commission Téléphonie Mobile**

La Commission Téléphonie mobile veille au respect d'un certain nombre de dispositions relevant notamment des codes de l'urbanisme, de l'environnement, des postes et communications électroniques lors de l'installation d'une antenne-relais. Les règles applicables varient selon la taille et l'emplacement de l'équipement. Les collectivités locales doivent observer un principe d'attention (c'est-à-dire le respect dû aux craintes des citoyens même si elles sont sans justification scientifique, une inquiétude collective pouvant elle-même être considérée comme une question de santé publique) visant à prendre en compte les préoccupations du public en favorisant la communication, l'information et la concertation permanente avec les collectivités locales et le public, et en conservant l'objectif général de contenir l'exposition moyenne de la population tout en maintenant une couverture satisfaisante et une qualité du service, conformément aux obligations des opérateurs du fait de leur licences d'exploitation. La commission est composée d'élus, de représentants associatifs, de représentants des Conseils de Quartiers et de représentants des services. L'objectif est d'assurer plus de transparence sur ces questions en vue de pouvoir informer les citoyens sur ces projets.

En 2016, un des gros projets présentés est l'installation d'une antenne sur le stade Léo Lagrange. Ce projet présenté initialement avait fait l'objet d'un refus du fait d'un premier choix d'implantation trop proche des habitations. Le Stade Léo Lagrange avait été retenu. Au regard de la mise en place de l'école modulaire, Madame la Maire a demandé à l'opérateur de décaler les travaux et la mise en fonction de l'installation. L'antenne sera ainsi mise en fonction une fois les modulaires enlevés pour éviter l'exposition des jeunes bondynois. Cette proposition a été acceptée par l'opérateur dans une optique de partenariat.

La nouveauté en 2016 était liée au déploiement des compteurs dit intelligents « Linky » et « Gaspar ». Ces compteurs défrayant la chronique, les gestionnaires sont venus répondre aux questions des membres afin de comprendre les avantages et inconvénients de ces dispositifs. Concernant les compteurs « Linky », objets de toutes les interrogations, les commissaires ont reçu ENEDIS pour une commission ad hoc. A l'issue de celle-ci, faute de réponse satisfaisante du gestionnaire face aux interrogations sanitaires (ondes) et sociales (protection des données, coupures et abonnement), Madame la Maire a pris un arrêté d'opposition à l'installation des compteurs.

## Culture & Sport pour le vivre ensemble

### **L'Université toujours aussi populaire**



Malgré un rajeunissement du public (plutôt des trentenaires), la majorité des auditeurs sont de jeunes retraités très actifs. Cette saison la population du Nord de la ville commence à fréquenter davantage les conférences, et ce grâce à une meilleure communication, via les Muséades et le bouche à l'oreille. Le cursus reflétant le mieux cette évolution est celui sur « Les Plantes » qui semble plus accessible au public éloigné de la culture.

### **Les Muséades**

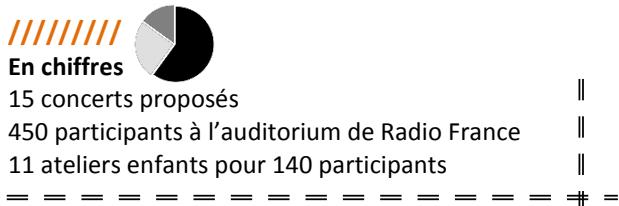
Les Muséades continuent à rencontrer un vif succès auprès du public du champ social et notamment du secteur Nord. On retrouve en nombre, des fratries, des femmes avec leurs enfants, des personnes isolées...

Cela sans doute dû aux partenariats avec les trois centres sociaux, mais aussi Bondy Insertion, le CCAS, la Maison des Parents, les associations sociales de la ville : Rayons de soleil, ADA (Association des Amis de l'Afrique), les Restos du Cœur, Soleil Solidarité Vacances...



## Les Musicades

Les Musicades sont toujours aussi appréciées par le public. Cette année trente places ont été négociées avec Radio France, et ce pour chaque Concert. Le public investi est majoritairement adulte, issu du champ social et des territoires prioritaires, un public principalement du Nord et du Centre. Les Muséades sont en partenariat avec les structures et associations indiquées ci-dessus.



La résidence-mission du Contrat Local d'Education Artistique à Bondy (CLEA)

Le CLEA une résidence-mission d'artistes à des fins d'action culturelle et territoriale. Il est porté pour par la DRAC Ile-de-France, Est Ensemble et les communes dont Bondy. Le dispositif est axé, à Bondy, sur le secteur jeunesse, prioritairement sur le nord de la ville, autour de la MJSP, point d'ancrage institutionnel.

Il a pour objectif d'appréhender la création contemporaine en provoquant la rencontre et une certaine familiarisation avec une démarche artistique forte, en lien avec un réseau d'associations, d'équipements publics de la culture ou du social. De contribuer à développer l'esprit critique, au développement culturel et artistique du territoire, et à réduire ainsi les inégalités en matière d'accès à l'art et à la culture.



Cette initiative s'appuie sur trois axes forts que sont :

- La présence artistique sous forme de résidence à durée significative ;
  - L'innovation en matière de facilitation d'accès aux œuvres et aux ressources artistiques et culturelle ;
  - La formation des acteurs de terrain en charge de publics à l'approche artistique.

## **L'éducation artistique et culturelle**

Tout au long de l'année, le service Arts et Cultures propose de nombreux ateliers de pratiques artistiques dans les domaines de la danse, des arts visuels et du théâtre, pour exemple :

- 208 enfants participants pour « Leur tout premier théâtre » ;
  - 56 séances de sensibilisation pour 4 collèges et 94 élèves ;
  - 6 représentations de compagnies professionnelles pour 732 élèves ;
  - 20 classes de maternelle et d'élémentaire sensibilisées à la pratique des arts visuels ;
  - 63 visites guidées des expositions pour 1 386 élèves de maternelle et élémentaire ;
  - 140 heures de stages d'arts plastiques pendant les vacances scolaires pour les centres de loisirs maternels, élémentaires et jeunesse ;
  - 1 exposition, « Nature sous tension » qui a accueilli 419 collégiens, 97 enfants des cours municipaux d'arts plastiques, 54 élèves d'écoles élémentaires, 40 enfants des centres de loisirs, 13 de l'Amicale des Locataires du Potager et 12 sur des temps d'activités périscolaires ;
  - Et bien plus...



Le musée passager, « L'homme éponge », en projet avec la Région Île-de-France :

- Fréquentation totale : 8 300 passages

## Le Cinéma André Malraux

Le cinéma développe, en plus de sa programmation tout public, une politique de programmation particulière en direction des enfants, des jeunes et de l'éducation populaire.

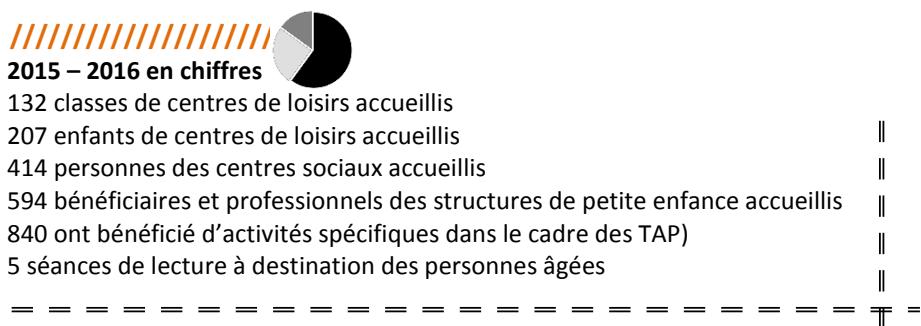


Bibliothèque Denis Diderot



L'inscription à la bibliothèque est gratuite pour tous, des abonnements spécifiques sont ouverts aux structures adultes et jeunesse de la ville (écoles, centres sociaux, PMI, crèches, centres de loisirs, assistantes maternelles...), permettant d'emprunter simultanément 30 documents pour une durée de 6 semaines.

Tout au long de l'année, les bibliothécaires accueillent des groupes d'enfants ou d'adultes issus de structures partenaires, pour une visite, une exposition, une présentation d'ouvrages, des lectures, un projet pédagogique ou de loisirs



+++++  
**Mais aussi** 

- Des actions hors les murs
  - Des temps de rencontre réguliers autour de lectures pour les enfants de 4 à 10
  - Des apéros littéraires
  - Des animations, rencontres, spectacles, projections, qui ont touché plus de 1300 personnes sur la saison ;
  - Des projets participatifs et spécifiques autour de la lecture, de l'art et de la création
  - ...

## Le conservatoire

Le conservatoire accueille des enfants et des adultes pour la pratique instrumentale et vocale, la formation musicale et le travail en ensemble. Environ 620 élèves enfants, adolescents et adultes le fréquentent hebdomadairement. Le conservatoire se déploie sur trois sites d'enseignement : le conservatoire-centre, l'espace éducatif Olympe-de-Gouges et l'Auditorium de Bondy.

Mais le conservatoire, c'est aussi :

- Le dispositif « Musique à l'école » avec 5 musiciens-intervenants hebdomadaires pour 61 classes et 1 420 enfants qui bénéficient d'une éducation artistique musicale sur le temps scolaire ;
  - 4 classes CHAM (Classes à Horaires Aménagées Musique de la 6<sup>ème</sup> à la 3<sup>ème</sup>), soit 89 élèves pour la 17<sup>ème</sup> promotion au collège Jean Renoir ;
  - Des concerts éducatifs qui ont accueillis 2 200 enfants des écoles à la salle André Malraux lors d'un spectacle ou d'un concert.

## Du nouveau à la Ferme Caillard

La ferme Caillard témoigne du passé rural de Bondy. Elle est destinée à occuper une place fondamentale dans la vie culturelle bondynoise et s'inscrit dans un dispositif de lieux « nouveaux et improbables » au service de la Culture et de l'Education Populaire. Un lieu de Fraternité, de convivialité, un lieu de réflexion permanente pour des échanges économiques et culturels plus justes. Un espace associatif partagé regroupant :

- L'AMAP Pommes d'Amis ;
- Le téléthon ;
- Les bondyzarts ;
- La forge ;
- L'Université populaire ;
- Un lieu de résidence pour l'accueil d'intervenant.



Encore au stade projet, la municipalité travaille sur le renouveau de cet espace. Le diagnostic réalisé propose diverses actions unies autour d'un projet fort : « La Forge ». Ce projet a vocation à créer un itinéraire, un mouvement dans et pour la ville, un repos pour les Bondynois. Cette idée de mouvement découle d'une volonté de montrer qu'un centre culturel puisse s'exporter dans n'importe quel bâtiment public et qu'à force d'itinéraires citoyens, les habitants finissent par dessiner une carte de Bondy ou clivages et exclusions seront bannis. Le projet doit être associé aux réflexions approfondies sur le modelage de nos quartiers. Il est nécessaire de

prendre en compte les « voies » de circulations ainsi que les lieux propices aux rassemblements urbains (places publiques, carrefours, square et parcs...). L'installation physique du service « Education populaire » au sein même du dispositif sera la tête de proie d'une éducation par tous, tout au long de la vie. Elle prend en compte la complémentarité des savoirs académiques formels avec ceux des pratiques sociales. Six pôles distincts seront proposés, tous liés sémantiquement dans un concept de Développement Durable :

- Mini théâtre d'essai ;
- Lieu de restauration légère suivant une dynamique d'économie sociale et solidaire ;
- Lieu d'échange et de distribution de l'AMAP ;
- Jardin partagé et petite ferme pédagogique ;
- Ressourcerie intergénérationnelle ;
- Service Université populaire.



Ouverture fin 2017 début 2018 avec une mise en place d'actions partenariales avec les centres sociaux, les écoles, le Cinéma André Malraux et les structures culturelles de la ville.

## L'Education à Bondy : Accueillir, anticiper, mobiliser

Conformément au code de l'éducation : la commune a la charge des écoles publiques (primaires). Elle est propriétaire des locaux et en assure la construction, la reconstruction, l'extension, les grosses réparations, l'équipement et le fonctionnement... La ville est par ailleurs chargée de proposer des temps d'accueil éducatifs, de loisirs et de restauration. Développer le sentiment d'appartenance à la ville, favoriser et simplifier l'accès aux services publics, en particulier le développement de l'administration électronique, impliquer les publics, favoriser le lien social, font partie des grands enjeux du pôle éducation.



- 6 850 enfants
- 26 écoles
- 20 accueils de loisirs
- 5 550 participants aux TAP
- 65 ATSEM
- 110 agents de restauration
- 14 gardiens titulaires
- 20 agents de service titulaires en élémentaires
- 4 850 enfants déjeunent chaque jour à la cantine
- 1 590 enfants en moyenne les mercredis
- 175 animateurs
- 42 directeurs et adjoints



**Gaspillage alimentaire et qualité des repas :** Grâce au travail conjoint Ville / SIPLARC les repas, fournis intègrent régulièrement des aliments issus de l'agriculture biologique. Un effort supplémentaire sera réalisé dès la rentrée 2016 pour augmenter le nombre d'aliments biologiques proposés aux enfants en réorientant certaines dépenses.

Un travail est aussi réalisé concernant la lutte contre le gaspillage alimentaire. Dès 2015, des pesées de déchets ont été réalisées sur plusieurs écoles de la ville afin de mesurer la teneur du gaspillage alimentaire à l'échelle de notre ville. Ces résultats, qui sont à analyser avec prudence au regard du nombre de convives, des menus proposés (l'impact de ces derniers sur les enfants est généralement assez flagrant), nous permettent malgré tout de visualiser les quantités astronomiques jetées chaque année, et justifient encore un peu plus la nécessité de mettre en place des actions de sensibilisation efficaces.

- Des pesées à l'école Guillaume Apollinaire du 13 au 17 avril 2015 ont révélé des chiffres particulièrement alarmants... 285 kg de nourriture (restes plateaux, restes cuisines et pain) ont été jetés au total sur la semaine, ce qui représente une moyenne de 870 grammes par enfant et par jour sur cette école.
- A l'échelle de l'année scolaire, cela représente environ 10 tonnes de nourriture. Les mesures réalisées sur l'école élémentaire Pasteur en janvier 2016 mettent en avant des données similaires, avec environ 230 kg par semaine, soit 910 kg par mois, c'est-à-dire un peu plus de 9 tonnes par an. Des mesures ont à nouveau été réalisées la semaine du 6 au 13 juin 2016 avec des résultats toujours aussi alarmants avec 284 kg à l'école élémentaire Guillaume Apollinaire et 328,5 kg à l'école élémentaire Mainguy Guéhenno...
- Lors de la semaine du 20 au 24 juin 2016 ce sont 400 kg qui ont été gaspillés dans le groupe scolaire Léo Lagrange et 200 kg au Groupe scolaire Terre Saint Blaise.

Des actions ont ainsi été introduites en interne afin de réguler la gestion des repas transférés pour s'ajuster au mieux aux besoins quotidien et éviter le gaspillage à la source. Le service restauration et logistique, qui assure la liaison entre le SIPLARC (syndicat intercommunal chargé de la production et de la livraison des repas) et les écoles, a opté pour une organisation différente dans laquelle le service assume la charge du transfert de repas d'un office de restauration à l'autre pendant les périodes de vacances scolaires et les périodes « particulières » telle que la rentrée scolaire (qui nécessite des ajustements de dernière minute). Cela permet à la fois de diminuer le gaspillage alimentaire et de réduire les coûts.

En effet, le plus souvent, lorsque des repas manquent sur une ou plusieurs écoles, le SIPLARC ne récupère pas les repas excédentaires et assure une livraison supplémentaire d'autres repas, en facturant à la ville au minimum la livraison (2.34 euros/repas).

Pour assurer ces transferts en interne, le service s'est doté de glacières et plaques eutectiques permettant de respecter les normes d'hygiène en vigueur. Cette initiative, qui semble porter ses fruits, sera pérennisée l'an prochain.



### En chiffres

1 200 repas transférés et non jetés sur les périodes de congés scolaires  
2 808 € d'économie

=====

**Revalorisation des déchets alimentaire, du compost à l'école :** En parallèle, depuis la rentrée 2015, l'école élémentaire Mainguy fait l'expérience du compostage de ses déchets de cantine. Des bacs à compost de 1 000 litres ont ainsi été gracieusement fournis par Est Ensemble, et montés par les élèves et animateurs en septembre 2015. Depuis, chaque mercredi, les élèves qui déjeunent à la cantine sont invités à trier leurs déchets plateaux, en les jeter dans un saut dédié, puis à vider le contenu de ce saut dans le bac à compost. A la fin de l'année, le compost issu de ce travail a pu être récupéré et épandu sur les carrés potagers créés par les enfants dans le jardin de la ferme Caillard dans le cadre de leur projet jardinage durant les Temps d'Activités Périscolaires.

A la rentrée 2016, plusieurs sites pilotes s'engageront sur une démarche plus globale, allant de la sensibilisation des enfants au jardinage sur le temps méridien, en passant par la lutte contre le gaspillage et le compostage des déchets. Le territoire Est Ensemble accompagnera ces établissements, en lien avec le pôle éducation et la mission développement durable.



**Temps d'activité périscolaire :** concernant les TAP en 2015-2016, deux accueils de loisirs, Mainguy-Guéhenno et Guillaume Apollinaire, ont centrés leurs projets pédagogiques sur les questions de développement durable et ont bénéficié d'actions en lien avec cette thématique, notamment grâce au concours des animateurs volontaires formés pour l'occasion aux enjeux du développement durable par MVE. De plus durant deux séjours sur le thème de « la sensibilisation à l'environnement, aux questions de développement durable » ont été proposés aux enfants pour l'été 2016: « les artistes et scientifiques en herbe », et « Arthur et les mini-bondynoys ».

### Le projet éducatif de Bondy en chiffres

1 Comité de pilotage autour des élus  
2 comités techniques autour des services municipaux concernés  
90 participants lors des rencontres avec les parents nouvellement élus  
25 participants au lancement du réseau éducatif  
18 réunions aux groupes de travail  
70 participants lors des rencontres de l'éducation

### ++++++ Mais aussi

- Les rencontres de l'Education 2016 qui ont permis à de nombreuses personnes de comprendre le rôle du Réseau Educatif, et a donné envie à certaines de s'y investir.
- La visite de la chaufferie biomasse avec deux classes de l'école Olympe de Gouges.
- La sensibilisation des enfants durant la COP21, du 30 novembre au 11 décembre 2015. Les petits bondynois ont été invités à se mobiliser dans le cadre des olympiades de l'énergie et du climat, kit de jeu mis à disposition par l'association MVE et proposé à 22 classes et accueils de loisirs, soit plus de 500 enfants.
- La semaine d'animation planète sciences, du 25 au 29 janvier 2016. L'association éponyme venue s'installer dans la salle Chauzy afin d'accueillir des élèves de primaire mais également des enfants des centres sociaux Sohane et Balavoine, ainsi que les élèves de la classe de 5e Développement Durable du collège Brossolette, et ce pour découvrir la voute céleste grâce à un planétarium itinérant, et construire la ville de demain. 650 enfants ont bénéficié de ces animations.



Pour 2016-2017 deux accueils de loisirs seront intégrés à la démarche « centre de loisirs à énergie positive » : Les centres Guillaume Apollinaire et Louis Pasteur seront ainsi accompagnés par Est Ensemble et l'agence locale de l'énergie MVE pour construire des projets pédagogiques et sensibiliser leurs élèves tout au long de l'année. Par ailleurs 3 spectacles de sensibilisation à destination du jeune public sur les thématiques de l'air, de l'eau et de la consommation responsable auront lieu entre octobre et décembre 2016 auprès des enfants de la maternelle au CM2.

### Le dispositif de réussite éducative (DRE)

Le programme lancé par l'Etat en 2005 s'est donné l'ambition d'être au cœur des préoccupations des habitants dans l'accompagnement des enfants et adolescents en difficulté dans le circuit scolaire. Le PRE (programme de réussite éducative) prévoit de lutter contre l'échec scolaire, de soutenir les parents, de prendre en charge précocement les difficultés de l'enfant dans le but de prévenir la « rupture sociale » et le sentiment d'échec des familles. Destinés aux habitants des quartiers sensibles, il propose d'accompagner individuellement les familles et leurs enfants de 2 à 18 ans. Objectif du programme bondynois : accueillir les collégiens temporairement exclus de leur établissement.

Deux **chantiers éducatifs** ont été mis en place en 2015. Ils ont permis à des jeunes suivis par le DRE et par la Mission Locale (garantie jeune) de les mobiliser sur une action commune, de prendre connaissance des savoir être et savoir-faire liés à un poste de travail, etc.

Le **programme BOOSTER** a accompagné 2 jeunes mineurs positionnés sur le dispositif par le DRE et 2 majeurs. Une réunion d'information collective a rassemblé une cinquantaine de jeunes, leur permettant de faire connaître le service civique (initiative organisée par le DRE, PIJ et mission Locale). De plus, 5 jeunes (hors BOOSTER) sont entré en service civique sur d'autres actions et d'autres villes.

Des **ateliers ont été mis en place en direction des collégiens**, chaque semaine pendant les périodes scolaires, ainsi que des ateliers « estime de soi et revalorisation » en direction des parents, une fois par mois, pendant l'année scolaire.

Dans ce cadre, des actions soutien à la fonction parentale et à l'accueil des collégiens temporairement exclus ont été montées, notamment sur la prévention des addictions. Des ateliers art corporel chinois pour les collégiens (maîtrise du corps et des énergies), renfort de l'estime de soi et du bien-être en direction des parents, éducation à la citoyenneté, prévention maltraitance...

### ++++++ Mais aussi

Participation du DRE au Projet Educatif Local, au Projet Educatif Départemental, aux Rencontres Ile de France de l'Association Nationale des Acteurs de la Réussite Educative), aux conseils d'école...



#### 2015 en chiffres

263 enfants pris en charge par le PRE

Dont 137 ont bénéficié d'un parcours personnalisé

Durée moyenne du parcours 7 à 12 mois

Budget 2015 : 352 244 € (RH incluses)

Subventions : 217 000 €



#### 2016 en chiffres

364 212 € de budget prévisionnel (RH incluses)

214 000 € de Subventions prévues

260 enfants pris en charge par le DRE

Dont 230 bénéficiant d'un parcours personnalisé

20 jeunes de 16/18 ans déscolarisés suivis

## Le sport



**Projet sportif local (PSL) :** Le Projet Sportif Local qui devait se conclure en septembre 2016 devrait être en fait se concrétiser au printemps 2017. La construction d'une politique sportive qui sera l'aboutissement de la démarche engagée par le Projet Sportif Local et devra s'inscrire dans la durée et orientera ainsi notre politique sportive jusqu'en 2020

**Equipements sportifs :** La Ville de Bondy a lancé un appel à projets en direction des opérateurs associatifs, concernant la création d'un espace sportif au Nord de la Ville, afin de proposer un dispositif d'insertion par le sport innovant autour de 2 axes et notamment l'insertion socio-professionnelle par le sport. L'espace sportif sera composé d'un terrain de football synthétique d'une surface d'environ 2 000 m<sup>2</sup> et d'un espace de Fitness d'une surface de 150 m<sup>2</sup>. Il sera ouvert au début du mois de Novembre 2016 et permettra d'impulser une nouvelle dynamique pour répondre aux besoins exprimés par les jeunes et les inciter à intégrer un dispositif innovant. Les objectifs :

- Transmettre aux jeunes les valeurs fondamentales à leur développement et à leur insertion par la pratique du sport ;
  - Favoriser un accompagnement éducatif global des jeunes en s'appuyant sur les liens tissés avec les familles, les structures sociaux éducatives et les établissements scolaires ;
  - Favoriser l'accès des jeunes à une formation et à l'emploi, contribuant à une orientation active des jeunes, à la lutte contre le décrochage scolaire et à l'accès au monde du travail.

A cela s'ajoute la création d'un espace Fitness sur le sud de la Ville. Le projet répondra aux objectifs suivants :

- Associer les habitants au bon fonctionnement et à la bonne utilisation de l'espace ;
  - Permettre à des jeunes et des parents du quartier de s'impliquer dans la pratique sportive ;
  - Favoriser la mixité filles/garçons, intergénérationnelle, culturelle et sociale ;
  - Lutter contre la sédentarité ;
  - Favoriser le lien social ;

**Schéma directeur des piscines :** Une présentation du « Schéma directeur des piscines du Territoire Est Ensemble » a été faite au mois de juin, il en découle la création à terme d'une piscine « intercommunale » Bondy-Noisy qui sera positionnée à proximité du Canal de l'Ourcq et de la future gare de Bondy de la Ligne 15.

**L'édition 2016 de l'été du canal** a connu un franc succès avec une fréquentation de 49 732 passages, soit une augmentation de plus de 10 % par rapport à 2015. Soucieux de diversifier l'offre et toucher un plus large public, un travail en amont avec le service enfance a permis de toucher un plus large public, la fréquentation des plus petits a augmenté de 38 % pour représenter 22 % de l'ensemble des passages. Certaines animations étaient accessibles aux adolescents et adultes permettant une occupation du site par un public intergénérationnelle. On remarque, néanmoins, une légère diminution de la fréquentation sur les matinées qui sont ouverts en directions des publics des structures municipales (service enfance et service jeunesse).

L'innovation cette année reposait sur un temps fort les week-ends (vendredi, samedi et dimanche) d'activités complémentaires sur la berge côté Bondy. Ces activités ont permis de développer cet évènement et ont rencontré un public important. La diversité de l'offre de loisirs, le soutien des services des Villes de Bondy et de Noisy le Sec et l'investissement de l'équipe d'animation ont représenté les facteurs de cette réussite. Désormais, rendez-vous en 2017 pour les 10 ans de l'Eté du Canal.

## Les actions sociales

### **Le CCAS**

Le centre communal d'action sociale (CCAS) met en œuvre la politique d'action sociale de la municipalité par le développement d'une action générale de prévention et de développement social. Il contribue ainsi à la lutte contre l'exclusion sous toutes ses formes. Ses missions : accompagner les familles, favoriser les solidarités et le lien social, combattre l'isolement des personnes âgées. Le Centre Communal d'Action Sociale anime une action générale de prévention et de développement social dans la commune, en liaison étroite avec les institutions publiques et privées. Il peut intervenir sous forme de prestations remboursables ou non remboursables. Il participe à l'instruction des demandes d'aide sociale dans les conditions fixées par voie réglementaire. Il transmet les demandes dont l'instruction incombe à une autre autorité. L'établissement du dossier et sa transmission constituent une obligation, indépendamment du bien-fondé de la démarche ». Le CCAS peut intervenir soit dans le cadre de ses missions obligatoires, soit dans celui de missions facultatives.

### **L'aide à domicile en chiffres**

- || 33 aides à domicile
  - || 256 bénéficiaires de l'aide à domicile
  - || 264 bénéficiaires de la téléassistance
  - || 30 621 repas livrés à domicile par le CCAS
- 

**Concernant le Suivi des bénéficiaires et des aides à domicile sur le terrain :** Mise en place de visites aux bénéficiaires ainsi que de procédures en cas d'urgence absence et personnes âgées qui ne répondent pas. A terme, création d'un café des aidants ou réunions bi mensuelles à thèmes sur les problématiques séniors

**Concernant la Gestion des bénéficiaires :** Création de fichiers bénéficiaires par typologie, mise à jour régulière des dossiers existants, et une communication en progrès.

### **Perspectives**

- Rapports de visites ou d'informations à mettre en place ;
- Développer aide administrative ;
- Suivis des impayés à pérenniser ;
- Mise en place du paiement par chèques CESU + prélèvement automatique + Suivi régulier des impayés ;
- Passage à la Télégestion (simplification administrative, meilleur contrôle des heures effectuées, meilleure communication au sein de l'équipe).

**Animation Seniors :** L'Unité « Animation » a organisé quant à elle en 2015, des excursions, des séjours, des spectacles (théâtre, déjeuner-spectacle...), des après-midi conviviaux (Loto, galette des rois, après-midi dansante) et des ateliers. On peut noter un nombre croissant de personnes concernées ainsi qu'une augmentation d'inscriptions par rapport qui s'explique par la diversité des animations proposées et des tarifs accessibles pour tous, ce qui a eu pour effet de réduire le nombre d'annulation de sorties. Faits marquants de l'animation séniors :

- Mise en place de nouveaux ateliers « Echange de savoirs » animés par des seniors bénévoles : Danse de Salon et Tricot ;
- Organisation d'un voyage conventionné avec l'ANCV dans le cadre d'un programme destiné spécifiquement aux personnes âgées et dénommé « Seniors en vacances » qui permet aux personnes aux revenus modestes de partir en vacances en bénéficiant d'une aide financière

- directe avec pour objectif de rompre la solitude et l'isolement, créer du lien social, offrir un certain bien-être et allier plaisir et prévention ;
- Développement du projet d'animation sur les quartiers, en partenariat avec la Maison de la Jeunesse et des Services Publics, dans le Nord, avec la mise en place d'ateliers informatique,
  - Participation du CCAS à la « Semaine Bleue » organisée en partenariat avec les Centres Sociaux (organisation d'un forum des seniors à la salle des fêtes, participation au forum des Seniors organisé par le Conseil Départemental de l'accès au droit de la Seine-Saint-Denis) ;
  - Organisation de 2 lots au profit du Téléthon et du Secours Catholique pour le financement du noël solidaire ;
  - Participation du CCAS aux séances d'information et de sensibilisation sur la sécurité des seniors, organisées par la Police Nationale et la Police Municipale.
  - Développement de l'animation intergénérationnelle, avec notamment : de ateliers « Loisirs Créatifs » en juillet et Août, des sorties cueillette, un atelier « Théâtre Nomade », projet de pratique théâtrale regroupant des collégiens et de seniors des villes de Bobigny et Bondy et un après-midi dansant en partenariat avec le centre social Brassens



#### En chiffres

- || 1 510 inscriptions pour l'ensemble des activités.
- || 462 personnes différentes
- || Soit 364 foyers dont 98 couples

—————

**Solidarité** : Le service des solidarités accueille tous les publics et gère la gestion des aides légales et facultatives, ses missions se déclinent en 3 axes :

- L'instruction, dont l'objectif est de permettre soit l'ouverture d'un droit comme le RSA, soit de proposer une aide ponctuelle afin de soutenir une personne en difficulté. Ce travail permet aussi de repérer des situations en précarités et d'être un maillon entre les différentes institutions, cela permet également de prendre en charge des personnes s'éloignant de ces mêmes institutions. Chaque après-midi le service reçoit les urgences alimentaires, d'hébergement et de rupture de fluides.
- Le suivi social évitant la précarisation de certaines situations en lien avec les expulsions locatives, les ruptures d'hébergement, la domiciliation, les violences intra familiale et le surendettement.
- La prévention, la sensibilisation permet de lutter contre les exclusions, en visant des comportements à risque comme le surendettement, les impayés locatifs, la consommation d'énergie...

**Projet de Ville RSA** : Le suivi assuré par le Projet de Ville de Bondy s'articule autour de deux formes complémentaires d'intervention, les actions individuelles et collectives. Celles-ci sont organisées dans le but de permettre aux bénéficiaires de s'inscrire dans un processus d'insertion en qualité d'acteur social ayant une trajectoire singulière avec un parcours d'insertion qui lui est propre.

L'organisation du suivi des bénéficiaires répond bien entendu à un souci d'efficience, mais également à une volonté de spécifier le profil des personnes reçues (ancienneté dans le dispositif, mobilisation des personnes, etc.). De façon complémentaire, cette organisation permet aussi de mesurer l'impact des politiques Départementales en matière d'insertion.



Toute personne résidant à Bondy peut trouver à Bondy Insertion :

- l'ensemble des informations concernant les modalités d'accès au dispositif RSA ;
- l'instruction de la demande après évaluation de sa situation ;
- la possibilité d'être accompagné dans son parcours d'insertion ;

- une première information d'insertion est donnée au demandeur lors de l'instruction de sa demande de RSA sur le dispositif local et le contrat.

**Accueil et information du public :** Les chargés d'insertion reçoivent le public. L'entretien permet de réaliser une première évaluation de la situation de l'allocataire. Confirmer l'orientation initiale du Conseil Général afin d'engager un parcours d'insertion socioprofessionnelle ou proposer une réorientation de parcours à l'instance de concertation locale (prioriser un parcours emploi avec le Pôle Emploi ou un parcours social avec le service social). En moyenne les allocataires ont été reçus 2,5 fois.

**Les pistes d'amélioration de gestion des flux :** Le Projet de Ville s'est totalement réorganisé en insistant tout particulièrement sur l'accueil des allocataires, une démarche qualitative a été mise en place. En accompagnement individuel, le Projet de Ville a effectué un suivi régulier des personnes inscrites. Des modifications ont été apportées aux différents points :

- La procédure de convocation des nouveaux bénéficiaires,
- La relance des anciens bénéficiaires inscrits antérieurement,
- Les réunions à thème et les réunions de coordination,
- Le développement de compétences et échanges de pratiques,
- Les démarches de formation.

Une attention particulière a été portée sur les nouveaux allocataires, la mise en valeur de l'accompagnement et le courrier joint pour les convocations aux actions collectives rappelant l'obligation de signature d'un contrat d'engagement réciproque et d'un suivi régulier.

**Accompagnement individuel :** Un accompagnement des demandeurs est proposé avec la formalisation d'un contrat réciproque par lequel la personne s'engage sur un projet réaliste et cohérent en fonction de ses besoins. Formalisé à la suite d'un entretien individuel, ce contrat implique personnellement le bénéficiaire vers plus de responsabilisation et les services dans le suivi et la proposition de moyens adaptés. Objectif : retrouver une dynamique de besoin, de demande, de désir en vue de faire émerger un projet d'insertion sur un temps plus ou moins long (6 mois en moyenne).

Des prescriptions sur les thématiques du logement, de la culture, de la santé et vers les différents acteurs du champ social sont ainsi faites afin d'orienter et d'accompagner au mieux le public concerné.

++++++  
Mais aussi 

- Mise en place d'un partenariat avec le Sipperec : grâce à ce partenariat une enveloppe de 6 400€ sera redistribuée sous la forme d'une aide énergétique aux familles en grande précarité (dans la limite de 200€ par famille) ;
- De manière générale, le CCAS a travaillé à la mise en place de dispositif de suivi plus performant, de même pour la facturation des prestations. Par ailleurs, un travail sur la gestion des ressources a été effectué : formation du personnel, contractualisation, organisation de réunions d'échanges professionnels. Ces actions échelonnées sur plusieurs années sont donc à poursuivre.

## Le Centre socioculturel Balavoine

### ||||||| 2015 en chiffres

- || Budget de fonctionnement réalisé (Hors RH) : 35 415 €
- || Recettes de fonctionnement réalisé : 176 858 €
- || 10 agents permanents
- || 1 emploi d'avenir
- || 17 375 h de vacation
- || 350 Adhésions familiales
- || 1 586 inscrits aux activités
- || 10 familles soit 35 personnes au mini-séjour famille



A la suite de la réimplantation du centre Balavoine au 18 avenue Léon Blum, inauguré le 12/09/2015, de nombreuses actions y ont ainsi pris place :

- **des actions culturelles** lors du Mois des Egalités, Battle de lecture, le festival Transit, la résidence CLEA, les cours municipaux à Balavoine (ateliers hip-hop, théâtre pour enfants, arts plastiques).
- **des actions en faveur de l'accès aux droits** (médiation sociale partagée-CAF, des actions santé, dont 40 actions déclinées afin d'apporter aux Bondynois et aux usagers du centre un accès aux soins, une éducation à la santé et à la prévention à travers plusieurs thématiques).
- **La participation aux événements municipaux et nationaux** : la semaine Bleue, les animations de rue, les soirées veillées, le bal intergénérationnel... L'année 2016 pas non plus en reste, avec l'organisation du coup de propre (sensibilisation au cadre de vie), le troc 'solidaire, le repas des ainés, le projet séjour vacances famille, le projet : « eaux vives » avec les tréteaux de France... Ainsi qu'aux festivités durables : COP21, Bondy en fête pour une ville durable.
- **Le projet social** du Centre Balavoine se fonde sur l'agrément CAF : du 1er juillet 2015 au 30 juin 2018. Dans ce cadre, des animations pieds d'immeubles ont été organisées durant la période estivale dans les différents quartiers du Nord de la ville, avec pour objectif d'aller à la rencontre des enfants, des jeunes, des familles.
- **Le volet insertion adultes**, avec pour objectifs généraux et opérationnels : d'amplifier les actions et les outils en faveur de l'autonomie professionnelle et sociale des personnes d'organiser des actions ou des temps d'informations collectives avec les différents partenaires au sein du centre socioculturel, de maintenir une attention particulière aux personnes fragilisées socialement (primo-arrivants, jeunes en insertion professionnelle, mères isolées, bénéficiaires des minimas sociaux, etc.), d'orienter les publics en fonction de leurs problématiques vers des opérateurs locaux spécialisés (CCAS, service sociale départemental, etc.) et de garantir la mixité sociale. Et ce en mettant en place des ateliers sociolinguistiques (apprentissage du français pour l'insertion sociale), d'Insertion professionnelle, d'accès aux droits (CPAM, CAF, les droits de la Femme, Pôle emploi, etc.), d'accès à la santé, à la culture...

### ++++++ Mais aussi

La coopération entre centre sociaux est de plus en plus prégnante sur le territoire, notamment à travers le portage de projets transversaux sur la vie locale, la participation des habitants et des événements culturels.



Un volet « famille-Parentalité » pour favoriser l'accès à la culture comme facteur d'émancipation.

Un volet « améliorer les conditions de vie sociale des habitants », pour favoriser la citoyenneté et l'autonomie, les relations intra et inter familiales...

Comment ?

- Un volet « activités de loisirs », avec une programmation riche et variée proposée aux familles durant les périodes de vacances scolaires.
- Un volet « Petite enfance », intégrant une halte-garderie, dispositif dédié aux adultes des différents ateliers (ASL, cuisine, couture, etc.).
- Mais aussi des volets « éducation jeunesse », « vie locale », « intergénérationnel »...

## Le Centre socioculturel Brassens



### 2016 en chiffre

Budget de fonctionnement réalisé (hors RH) : 42 841 €

Budget de fonctionnement 2016 (hors RH) : 44 010 €

Recettes de fonctionnement réalisées 2015 : 123 472 €

Recettes de fonctionnement 2016 : 131 036

11 agents permanents

1 emploi d'avenir

8 546 h de vacation



### 2015 en chiffres

4 espaces / lieux d'accueil

439 adhésions familiales

956 inscriptions uniques aux activités

11 familles soit 44 personnes participantes aux mini séjours



Le centre, comme chaque année a mis en œuvre de nombreuses actions **pour accompagner la vie locale**, notamment via un accueil et un accompagnement (mise en réseau, formation, travail coopératif,...) de la vie associative, et ce pour 18 associations, un travail représentant 4 000 h sur l'année.

A cela s'ajoute **un soutien aux initiatives des habitants** et à leur participation à la vie de quartier (renforcement de la solidarité, développement de la citoyenneté, bénévolat), ainsi qu'à la participation au Forum de la Vie Locale et aux conseils de quartier (Mainguy et Saule Blanc).

Des **actions artistiques et culturelles** ont aussi été menées en lien avec la quinzaine du théâtre amateur, les Muséades, les Musicades, les Musée passager, mais aussi des ateliers théâtre...). Ce travail s'est prolongé avec le mois des égalités et/ou la semaine de la Fraternité, les fêtes de quartier... Enfin un soutien au développement du centre social d'El Ram (Palestine) a été organisé, via des échanges (projets, outils, méthodes, démarches...) avec le directeur du Centre.

## Ateliers éducatifs périscolaire (AEPS)

Concernant l'enfance et l'éducation, 132 d'ateliers éducatifs périscolaire (AEPS) ont été montés sur l'année, et ce en deux temps :

- Aide aux devoirs (1ère heure) ;
- Ateliers socio-éducatifs et culturels (2ème heure) : théâtre, arts plastique, jeux de société, journal (Le Petit Brassens), vidéo, informatique, concours d'écriture, Battle lecture, Mois des égalités, droits de l'enfant, ...

L'AEPS répond à un besoin de réussite scolaire des élèves des écoles élémentaires des divers quartiers du centre de la ville et aux frontières Nord - Centre-ville. Ces élèves proviennent notamment des quartiers retenus dans le cadre de la nouvelle géographie prioritaire, à savoir la Cité des Fleurs, De Lattre de Tassigny, Blanqui, La Bruyère et Le Potager. 112 enfants provenant de 10 établissements en ont bénéficié. Le Centre Brassens a aussi organisé des sorties éducatives et culturelles (bibliothèque, salon du livre, musées...), mais aussi des

activités socio-éducatives et culturelles comme des ateliers de créations artistiques et manuelles avec le secteur Famille, une Initiation à la cuisine...

### Famille

Brassens a aussi organisé des ateliers en famille, afin de favoriser la participation et l'implication des familles, de permettre aux parents d'être acteurs dans les réussites éducatives de leurs enfants, d'encourager les solidarités locales, familiales et intergénérationnelles, de valoriser et soutenir la fonction parentale, de soutenir les familles dans leur vie quotidienne. Environ 350 familles (effectif d'environ 1 600 personnes sur les différentes activités dont 1 000 adultes) y auront participé.

### Ateliers Sociolinguistiques (ASL)

Au-delà de la jeunesse, le Centre organise des ateliers sociolinguistiques, d'information collective sur des métiers ou des dispositifs de formation en lien avec les besoins des stagiaires, mais aussi sur d'autres thématiques permettant de lever des freins aux parcours d'insertion (santé, accès aux droits, école, transport,...), sans parler du montage de sorties culturelles, d'ateliers de pratiques théâtrales, d'une halte-garderie...

### ||||||| / Les ateliers en chiffres (2015) /

200 inscrits	
60 demandes sur liste d'attente	
6 formateurs	
266h de formation	
44 semaines de cours	
80 candidats aux examens blancs	
28 Candidats aux examens dont 25 réussites	
=====    =	

### ++++++ Mais aussi +

- Participation aux festivités durables : COP21, Bondy en fête pour une ville durable

### Le Centre Socioculturel Sohane

#### ||||||| / En chiffres /

Budget 2015 : 33 940 €  
Budget 2016 : 37 837 €  
Adhérents : 392



Le centre socioculturel Sohane a accueilli pour la deuxième année consécutive une équipe de volontaires en **service civique d'Unis-cité**, en partenariat avec le bailleur ICF La Sablière. Mobilisée sur des actions de prévention des déchets, d'amélioration du cadre de vie et de lutte contre le gaspillage alimentaire une équipe de 6 volontaires, « en résidence » au centre social, a mené des actions sur le quartier de La Sablière, au sein du centre socioculturel (publics ASL et AEPS) et au collège Pierre Curie (sur le gaspillage alimentaire auprès des élèves demi-pensionnaires).

En septembre 2015, le centre socioculturel remettait en place **les soirées jeunes** du vendredi (jusqu'à 23h) afin de toucher le public des 16-25 en voie de décrochage « social » (scolaire, professionnel, familial...) sur le quartier. Cette initiative répond à un besoin plus large identifié sur le quartier, de traiter la thématique

jeunesse dans un rapport de proximité et généraliste afin d'attirer un public qui s'éloigne de plus en plus des services communaux et acteurs locaux au sens large. De ces soirées a émergé l'idée d'un départ en séjour, formulé par une quinzaine de jeunes. Le centre social s'est appuyé sur cette idée pour la transformer en projet d'autogestion : le centre aide le groupe sur l'organisation et le départ en séjour en l'échange de la participation des jeunes sur les événements du centre, l'organisation d'événements pour les habitants du quartier. Ainsi sept jeunes de 17 à 19 ans sont partis à Roussines du 14 au 21 aout, avec un animateur du centre social et un animateur du service jeunesse.

Toujours dans le cadre **d'un projet d'autogestion**, deux opérations nettoyage de la cité ont été organisées sur La Sablière par le groupe moteur cité ci-dessus et l'animateur pilote du projet. L'association « Déchet D'art » a proposé une animation artistique autour des déchets ramassés. L'objectif était de promouvoir une image positive des jeunes auprès des habitants adultes du quartier en les rendant leaders d'une démarche citoyenne et positive. En tout 71 jeunes (dont la moitié de 15-17 ans) ainsi que cinq adultes de l'Amicale des locataires ont été mobilisés.

Un repas intergénérationnel a été organisé, par le groupe en autogestion, pour les séniors du quartier à l'occasion de la Semaine Bleue 2015. 25 séniors (dont 6 résidents de la maison de retraite Korian ex-MAPI) ont été reçus lors d'un repas organisé par 21 jeunes âgés de 14 à 19 ans. Le groupe a pris en charge les menus, achats des denrées, cuisine, service, accueil... Une animation musicale et un spectacle de magie ont agrémenté cette soirée.

++++++  
Mais aussi 

Le renouvellement du projet social, intégrant l'évaluation des grands axes du précédent projet, un diagnostic de territoire avec 29 partenaires professionnels de la structure, mais aussi avec une soixantaine d'usagers 29/01 lors d'un repas festif précédé d'un temps de travail en sous-groupe.

L'enquête de « Baromètre social » mené par La Sauvegarde 93 sur l'été 2015 dans le cadre d'un diagnostic de territoire sur la résidence de la Sablière.

Participation aux festivités durables : COP21, Bondy en fête pour une ville durable, 24heures de la Biodiversité.

### **la Maison de la jeunesse et des services**

Ouverte depuis avril 2011, la MJSP est une structure municipale d'accueil, d'information et d'orientation ouverte à tout public. Sa mission principale est d'apporter une offre globale, diversifiée et polyvalente de service public de proximité. Ses domaines d'intervention sont : l'Accès au droit, l'action sociale, l'aide juridique, le logement, l'habitat, la défense des droits des consommateurs, la création d'entreprises... Située au nord de la ville, elle rassemble sur un seul site le service municipal de la jeunesse, un point information jeunesse (PIJ), un accueil de loisirs sans hébergement (ALSH) 12-14 ans et une Maison des services publics (MSP) accueillant différents services municipaux, de l'Etat, des organismes sociaux ou des associations remplissant une mission de service public ou d'intérêt général.

Plusieurs faits marquants sur l'année, notamment :

- Le développement d'une **nouvelle permanence CRESUS** (Chambre Régionale du Surendettement Social) dont la mission est d'apporter aide et conseils aux personnes ou famille qui rencontrent des difficultés financières ;
- Mise en place d'une **conférence/débat**, avec 60 participants, dans le cadre de la Semaine de la fraternité sur le thème de « la lutte contre les discriminations, comment agir ? » ;
- Développement d'une **nouvelle permanence Déléguée du Défenseur des Droits** dont les missions sont de défendre, les personnes discriminées, les personnes qui ont des difficultés dans leur relation avec les Services Publics, les personnes qui ont un problème avec les forces de sécurité publique ou privé, les enfants dont les droits ne sont pas respectés ;
- La MJSP, en partenariat avec le service jeunesse et l'Association « **la conférence des oiseaux** » composé de Professeurs normaliens, a mis en place un séjour éducatif et d'initiations aux concepts

scientifiques et philosophiques en direction de jeunes 12 collégiens fréquentant l'AEPS issus de quartier prioritaire du nord de la ville, afin de leur offrir les bases et les outils nécessaires à une meilleure connaissance et ouverture sur le monde dans les domaines de l'écologie, la citoyenneté, la santé et les religions ;

- Organisation d'un **forum de la nuit** en partenariat avec l'Association Médiation Nomade, rassemblant 94 participants, 12 intervenants, 10 bénévoles et 8 services civiques Unis cité ;
- Reconduction du projet « **médiation nomade fait une halte à Bondy** », en partenariat avec l'association « pouvoir d'agir » ;



#### Les perspectives pour 2017

- Développement de nouvelles permanences de services publics à la MJSP avec en perspective la création d'une permanence de la CAF pour un accompagnement et soutien technique.
- Renforcement de la mise en réseau des acteurs intervenant sur un même territoire.
- Création d'un groupe de travail sur les enjeux du numérique et de l'accès au droit en soutien aux personnes ne maîtrisant pas ou peu l'outil informatique.
- Mise en place d'un événement régulier intitulé « les RDV de la MJSP », cycle de conférence et de débats sur des sujets de société liés à la problématique urbaine.
- Réflexion sur la réédition du projet « la médiation nomade fait une halte à Bondy » en 2017 et son appropriation par le CLSPD.

#### Le Point Information Jeunesse

Composante fondamentale de l'autonomie, de la responsabilité, de l'engagement social et de la participation citoyenne, de l'épanouissement personnel, de la lutte contre l'exclusion, de la mobilité des jeunes, l'accès à l'information doit être garanti comme un véritable droit pour tous les jeunes, sans aucune discrimination d'ordre social, politique, racial, philosophique ou religieux. Le Point Information Jeunesse de la ville de Bondy s'engage à assurer ses missions d'information et de documentation conformément aux règles déontologiques. Le fait de tenir à la disposition des jeunes une documentation claire, fiable et actualisée leur permet de favoriser leur autonomie puisque les informateurs jeunesse peuvent aussi leur montrer comment chercher l'information, la décoder, l'exploiter pour leur permettre de mieux comprendre leur environnement. Le PIJ accueille majoritairement des jeunes âgés de 18-25 ans. Celui-ci représente en moyenne 67% de son public.

En janvier 2015, la ville a fait évolué le PIJ sur ces deux missions spécifiques afin d'accentuer et promouvoir l'engagement et la mobilité des jeunes. Cette évolution s'est concrétisée par l'accompagnement d'un groupe de jeunes à la formalisation en junior association et par l'octroi d'un budget supplémentaire pour la mise en place du dispositif BAFA CITOYEN. Par ailleurs, sur le volet mobilité internationale, le PIJ a participé activement à l'implantation d'une permanence de l'association MOOVE au sein de la Mission locale (une fois tous les 15 jours) pour accompagner les jeunes vers l'accès à des dispositifs individuels et collectifs de mobilité européenne et internationale.

Evolution du taux de fréquentation de l'accueil du PIJ de 2013 à 2015

Années	Contacts (visites + entretiens)	Accueillis pour la première fois
2013	1058	639
2014	1297	552
2015	1754	843

## Les actions du PIJ :

- Mise en place d'ateliers de sensibilisation et d'initiation des jeunes au **Street Workout** en octobre 2015 et avril 2016 porté par le service des sports, en partenariat avec l'association Humanitaria et le service jeunesse. Ce projet a suscité un vif intérêt du public et des professionnels présents (service des sports, jeunesse, culture et vie associative).
- **Le BAFA citoyen**, Mis en place en 2015 et renouvelé en 2016, en partenariat avec les services internes (enfance, jeunesse, vie associative...). La ligue de l'enseignement et des associations engage, chaque année, 20 jeunes participants à effectuer 30 heures de bénévolat auprès d'associations et participe au financement de la formation BAFA à hauteur de 200€ (100€ pour le stage théorique et 100€ pour le stage d'approfondissement). En contrepartie de leur bénévolat, les jeunes bénéficient d'une aide au financement de leur formation et d'un accompagnement jusqu'à l'obtention du BAFA. Ce projet permet de favoriser la réussite des jeunes à la formation BAFA, de favoriser l'engagement citoyen des jeunes, de les responsabiliser, de développer leur autonomie et de développer le partenariat avec les associations bondynoises. 18 jeunes ont validé leur BAFA complet.
- **Le dispositif de « chantiers éducatifs »** est porté par les bailleurs sociaux (notamment, I3F, ICF la Sablière, Bondy Habitat), la Ville de Bondy, les Amicales de locataires et l'Association de prévention spécialisée « Ville et Avenir ». Le but des chantiers éducatifs est de mettre à la disposition des acteurs socio-éducatifs du territoire un outil de prévention et de citoyenneté qui créent les conditions d'une relation éducative privilégiée. Cet outil s'inscrit dans un parcours « en amont » vers l'insertion (scolarité, formation, emploi), il permet de créer les conditions d'une évolution mesurée et durable du jeune vers le monde du travail. Enfin, il vise à dynamiser le partenariat local autour de la prévention et renforcer le lien entre les partenaires et le public jeune. Ce dispositif engage des jeunes participants (16 à 25 ans), sur des chantiers d'une durée de 8 jours maximum à hauteur de 5 heures par jour, consistant à lessiver et peindre les murs des halls d'entrée d'immeubles de bailleurs sociaux. En contrepartie, la Ville versera directement à un prestataire (auto-école, organisme de formation BAFA...) une bourse de 400€ pour cofinancer un projet d'insertion sociale et professionnelle de chaque jeune participant. En 2016, huit jeunes ont travaillé à la remise en peinture de 3 halls d'immeuble rue Martin Luther King, et huit autres à la remise en peinture de 3 halls d'immeuble dans le Quartier de la Sablière.
- **La Clinique Juridique** à la Mission Locale de Bondy a pour vocation, l'enrichissement de la culture civique et de celle du vivre ensemble par une action d'éducation à la citoyenneté et à l'accès au droit, à destination essentiellement des élèves des lycées du Seine Saint Denis. Les initiateurs de ce partenariat ont constaté que certains lycéens étaient insuffisamment informés tant sur les règles civiques et juridiques régissant le vivre ensemble, que sur les possibilités qu'ils avaient eux-mêmes d'utiliser ces règles, à leur profit ou au bénéfice des autres. Il paraissait alors essentiel d'ajouter à l'enseignement traditionnel de l'éducation civique aux lycées une approche éducative moins formelle, plus active et participative, susceptible de mieux intéresser les jeunes. Cette année le projet a abouti à 5 interventions pour un total de 45 personnes sensibilisées.





Le projet « Sport dans la Ville : du sport à l'insertion professionnelle », passant par la réhabilitation d'un terrain multisport avenue Marx Dormoy dans le Quartier des Merisiers, projet en faveur de l'insertion sociale et professionnelle des jeunes de Bondy autour du foot.

L'évènement « cultures urbaines », qui a proposé, pour sa seconde édition, un festival audiovisuel, ouvert aux amateurs et professionnels, en partenariat avec l'association LA NEWS SCHOOL.

La poursuite de l'opération « Job d'été » menée avec Est Ensemble.

## La santé

Le Centre Municipal de Santé dispense des soins médicaux, dentaires et paramédicaux. Il a pour objectif d'assurer l'accès à des soins de qualité pour tous par la pratique des tarifs conventionnés, du tiers payant, de la prise en charge de la Couverture Maladie Universelle (CMU), de l'Aide Médicale d'Etat (AME) et des Accidents du Travail (AT). Le CMS regroupe différents services :

- Service médical (sur rdv) : Médecine générale, Pédiatrie, Gynécologie, Kinésithérapie, Pédicurie, Sage-femme ;
- Service dentaire ;
- Centre de planification familiale (sur RDV) : Conseillère conjugale et familiale, Gynécologue, Sage-femme ;
- Infirmière ;

## 2015 en chiffre

14 341 consultations

729 personnes vaccinées

170 classes concernées par des interventions de prévention

5 798 personnes sensibilisées dans le cadre d'un programme de prévention santé



**Service Communal d'Hygiène et de Santé (SCHS)** intervient dans le traitement des nuisances que subit la population et qui portent atteinte à sa santé, principalement dans le domaine de l'habitat, du bruit, de l'hygiène alimentaire et des nuisances animales. On y retrouve plusieurs actions comme le Service de Prévention Santé (SPS), l'Atelier Santé Ville (ASV) pour vous accompagner et vous aider à mettre en place des actions de santé, le Contrat Local de santé (CLS) qui soutient des dynamiques locales de santé en réponse aux besoins de proximité, le Conseil local de santé mentale (CLSM), le dispositif IPECORDIA et enfin la Campagne de vaccination gratuite. Le service Communal d'Hygiène et de Santé intervient également dans la mise en place des procédures exceptionnelles d'urgence (périls, hospitalisations d'office, etc.) Le SCHS traite et suit les dossiers portant sur : l'habitat insalubre, indigne, le saturnisme, les coupures d'eau, les inspections de logements à la demande des commissions FSL et DALO, les biens en état d'abandon, les situations de périls ordinaires et imminents, les contrôles d'hygiène alimentaire, les déclarations de chiens dits dangereux, les nuisances animales.

**Le Contrat Local de Santé (CLS)** est un outil qui articule les dispositifs avec leurs leviers financiers propres. Le CLS définit les fonctions de chacun dans le domaine de la santé sur le territoire concerné. Il a donc pour objectifs de, il s'articule autour de 5 axes, chacun comporte diverses actions, portées par des acteurs locaux :

- Accès aux droits et aux soins ;
- Prévention et éducation pour la santé ;
- Médico-social ;
- Habitat, santé, environnement ;
- Santé mentale.

**L'Atelier Santé Ville** est une action inscrite dans la loi de Santé Publique de 2004 et se situe à la croisée de la politique de la ville et de la politique de Santé Publique. L'ASV est une dynamique de coordination d'acteurs et d'actions au service de la réduction des inégalités sociales et territoriales en santé, sur les quartiers prioritaires de la politique de la ville. C'est à la fois un dispositif, une démarche et une « boîte à outils » qui balaie toutes les thématiques du CLS. Ils ont pour objectif d'améliorer l'accès à la prévention et aux soins des Bondynois, de lutter contre les inégalités sociales et territoriales de santé et mettre en œuvre des solutions pour une offre de santé de proximité.

**Le dispositif « Bilans de santé pour les bénéficiaires des Restos du Cœur »** a pour objectif de dépister les éventuelles maladies pour une prise en charge précoce, de promouvoir la santé, d'inviter les personnes rencontrées à réaliser des bilans de santé, d'orienter ces personnes dans le système de soins, d'aider les bénéficiaires des Resto du Cœur à accéder aux dispositifs de droit commun (CMU ; AME ; ...) et d'orienter ces personnes vers les professionnels compétents.



144 personnes  
46 hommes  
98 femmes  
144 dépistages effectués dont 94 personnes pour la première fois  
90 en situation de grande vulnérabilité  
21 % de bénéficiaires en plus qu'en 2014

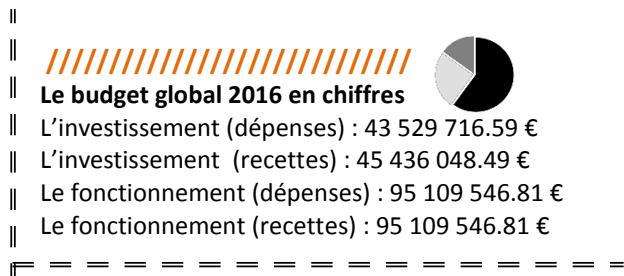
**Profil des personnes dépistées**  
78 bénéficiaires entre 26 et 45ans  
29 bénéficiaires entre 46 et 59ans  
25 bénéficiaires de 60ans et +  
Moyenne d'âge : 42,6 ans

**CSP**  
66% sans activité  
19% au chômage  
9% de retraités  
3% d'ouvriers  
4% d'employés



- Le projet des jardins partagés en intégrant une dimension santé aux jardins autour de l'éducation par le biais de supports de formation, la promotion des bonnes pratiques alimentaire, la prévention des risques de surpoids et de maladies cardio-vasculaires ;
- Le programme IPECORDIA permettant de repérer les enfants en surpoids ;
- Mise en place d'une démarche participative pour le dépistage des cancers du sein et du colon ;
- **La Commission accessibilité, 5 missions exercées** : Dresse un constat de l'état d'accessibilité du cadre bâti existant, de la voirie, des espaces publics et des transports, établir un rapport annuel présenté en conseil municipal, faire des propositions utiles de nature à améliorer la mise en accessibilité de l'existant, organiser un système de recensement de l'offre de logements accessibles aux personnes handicapées, tenir à jour la liste des établissements recevant du public situés sur le territoire communal qui ont élaboré un agenda d'accessibilité programmée et la liste des établissements accessibles aux personnes handicapées.
- Et bien d'autres...

# Une administration de plus en plus vertueuse



## L'évaluation des politiques publiques

Depuis le 1er janvier 2016, la Maire a souhaité créer un nouveau service. Rattaché au Directeur Général des Services, il a pour objectif de soutenir la performance de la collectivité en développant une évaluation des politiques publiques en proposant un accompagnement personnalisé aux agents (études d'impacts en amont de nouveaux projets, création d'outils d'aide au pilotage et d'évaluation, audits...).

Evaluer c'est avant tout répondre à notre devoir collectif en tant qu'agents d'un service public porteur de l'intérêt général et d'une exigence de qualité.

Evaluer apparaît d'autant plus important sur un territoire comme Bondy où les problématiques socio-économiques sont fortes et où le service public devient alors « le patrimoine de ceux qui n'en ont pas » comme le rappelle régulièrement la Maire.

Alors, dans un contexte budgétaire de plus en plus contraint, l'évaluation des politiques publiques permet de mieux orienter les dépenses vers les actions à fort impact social. L'évaluation nous aide ainsi à définir des priorités au moment des débats d'orientations budgétaires, tout en favorisant une logique d'efficacité et de pertinence des politiques publiques.

## La gestion des déchets

**TRI des papiers :** En 2015 19,436 t de papiers recyclés, Cette quantité s'élève à 25 tonnes en ajoutant les écoles participantes. Ce qui correspond à :

- 323 arbres
- l'équivalent de 38.000 km parcouru en voiture en gaz à effet de serre rejetés dans l'atmosphère (la circonférence de la planète Terre est égale à 40.075 km)
- 1.400€ liés au paiement de la taxe Ecofolio sur les émissions de papiers des entreprises et de l'Administration a été réalisée
- 2140 heures de travail pour des adultes en situation de handicap en Seine Saint Denis

Du nouveau en 2016 :

Dans le cadre de l'entrée de l'action dans les seuils de marchés publics, un nouveau prestataire a été nommé en 2016 pour assurer les collectes. Les équipes ont souhaitées réserver le marché au secteur du handicap.

Dans le cadre de ce marché, la ville étend son action de tri avec la mise en place de bacs pour les ampoules et néons, le petit électroménager, les piles, les bouteilles en plastiques, les gobelets et les canettes, les capsules de café et les cartouches/toner et les vêtements de travail.

Impliqué dans cette démarche, le service de commande publique travaille sur le recyclage des palettes, les gros déchets électroniques et le mobilier. Dans ce cadre une vente aux enchères (mobilier et déchets électronique) est prévue fin 2016.

En termes de poids de papiers collectés en 2016, sur les 6 premiers mois, ce sont 6,739t de papiers qui ont été collectées et ce sont 1060 heures de travail pour des adultes en situation de handicap.

1000 cahiers distribués aux écoliers bondynois

**PAPREC** : Le centre technique municipal par le biais du pôle cadre de vie travaille avec la société PAPREC pour le recyclage des encombrants, déchets verts, gravats, ferrailles et carton.

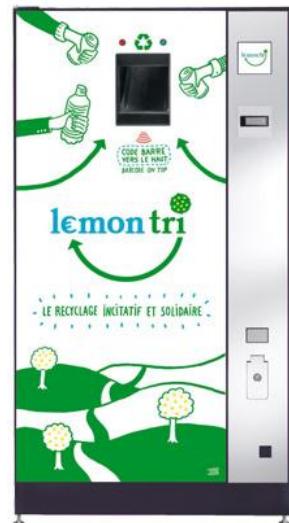
Sur l'année 2015 les tonnages suivants ont été collectés sur la commune de Bondy

- 144.86 tonnes d'encombrants ;
- 310.42 tonnes de déchets verts ;
- 99.210 tonnes de gravats ;
- 2.949 tonnes de ferraille ;
- 0.480 tonne de carton.

**Collecte de dépôts sauvages** : Sur les huit premiers mois de l'année 2016, les tonnages suivants ont été collectés :

- 84.82 tonnes d'encombrants ;
- 158.62 tonnes de déchets verts ;
- 43.14 tonnes de gravats.

**LemonTri** : Dans le cadre du renouvellement du marché de distributeur de boissons, la ville a retenu un candidat partenaire de la société LemonTri. L'installation des nouveaux distributeurs a été associée à celle d'un outil de tri. Les agents peuvent y déposer bouteilles, gobelets et cannettes. Il est désormais possible d'utiliser sa tasse au distributeur et donc de ne pas utiliser de gobelet du tout.



Pour le lancement de cette action, une animation sur le tri a été proposée aux agents sur le temps de midi. Ces derniers ont donc pu être sensibilisés à la question des déchets et découvrir cette nouvelle machine.

## En chiffres

57 canettes soit la quantité nécessaire pour la production d'une chaise de jardin

64 bouteilles PET soit la quantité de plastique nécessaire pour la production d'une couette pour 2 personnes ou encore 2.4 pulls

1 076 gobelets

## Le garage municipal

### 2015 en chiffres

Budget : 1 052 021 €

Sans Plomb 95 : 18 385 litres soit 27 289 €

Diesel : 71 077 litres soit 98 771 €

2016 en chiffres (septembre)

Budget : 1 284 893 €

Sans Plomb 95 : 10 600 litres 15 577 €

Diesel : 46 424 litres soit 64619 €

3 vélos conventionnels

2 vélos à assistance électrique

101 véhicules

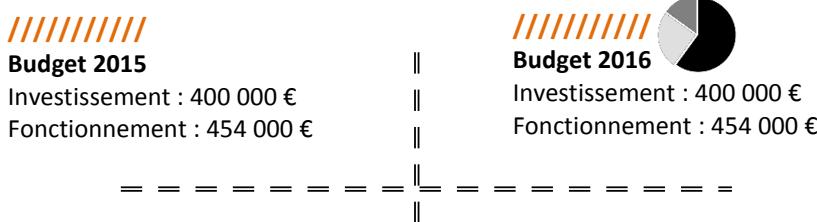
Environ 50% de la flotte en auto-partage

Le service est vigilant quant au recyclage des pneus, huiles, batteries etc... C'est la raison pour laquelle des partenariats ont été développés avec Alia et Chimirec.

Au-delà de ça, 75% de la flotte a été renouvelée et est désormais aux normes « EURO6 », norme antipollution la plus récente à ce jour.

- Extension et adaptation de l'auto-partage à l'ensemble de la flotte d'ici fin 2016 ;
- Une nouvelle organisation qui donnera lieu à une fusion de l'équipe du garage avec les mécaniciens du service parcs et jardins.

### Le service informatique



Les missions de la Direction des Systèmes d'Information (DSI) sont :

- Maintenir en statut opérationnel tous les outils informatiques existants ;
- Accompagner les services dans leur réorganisation pour faire face au tournant du « tout numérique ».

### Renouvellement du matériel

Actuellement le parc informatique est en cours de renouvellement, avec un choix porté sur des postes basse-consommation. Un PC classique dispose d'une alimentation de 250W et de composants à l'avenant, mais le service procède désormais à l'achat de postes dont la consommation est limitée à 70W, divisant ainsi les consommations par 3,5 ce qui est aussi permis par un choix de composants spécifiques. En termes d'ergonomie, ces ordinateurs chauffent moins, et ne nécessitent plus le recours à des ventilateurs bruyants, améliorant ainsi le confort des utilisateurs et diminuant dans le même temps l'encombrement des bureaux, puisque les unités seront fixées au dos des écrans.

A cela s'ajoute l'« Hyper-convergence des serveurs », soit un recours systématique à la virtualisation des serveurs et du stockage. Cela se traduit par la réduction du nombre de serveurs et équipements actifs en service. Cette année, 10 serveurs et équipements réseaux ont été rendus inutiles. Ces équipements disposent tous d'une double alimentation électrique de 450 à 750 W, soit 10.000 W économisés en moyenne. Cette économie de consommation d'énergie est à multiplier par 2, puisque les serveurs et les équipements réseaux sont installés dans une salle climatisée. Ainsi, chaque watt électrique consommé et produisant de la chaleur doit être refroidi. Conclusion, Chaque Watt non produit est un gain d'énergie. Par ailleurs, cette action permet de passer d'une salle serveur de 36m<sup>2</sup> à 12m<sup>2</sup>, permettant un gain de place considérable et donnant plus d'espace aux agents.

### Mais aussi

- Modification de l'assistance DSI (changement de procédure) : simple d'utilisation pour le demandeur, la nouvelle procédure est très utile au service. Elle lui permet d'avoir une traçabilité des demandes, de les hiérarchiser et la mise en place d'un suivi plus fin du traitement ;
- Mise en place de nouveaux logiciels simplifiant la vie des services ;
- Une dématérialisation toujours plus poussée et ce en partenariat avec la commande publique pour faire un travail de réduction du nombre d'imprimantes. Dans ce cadre les imprimantes individuelles ont été retirées au profit de copieurs collectifs. La prochaine étape relèvera d'une dotation des services de moyens de numérisation. Ajoutons la dématérialisation du passage en caisse au self, la mise en place du paiement par internet pour les activités périscolaires et le self et enfin la mise en place de scanners aux guichets d'accueil du périscolaire pour que les agents puissent numériser les pièces fournies par les familles lors de l'inscription



Utiliser les nouveautés technologiques pour accompagner la mise en place d'une démarche de test sur la question du télétravail.

Mise en place d'un réseau de fibre optique multiservices pour raccorder les bâtiments municipaux et les groupes scolaires en visant 2 objectifs :

- Offrir à l'ensemble des utilisateurs les mêmes applications et services ;
- Réduire les abonnements télécom ;

Cette action améliorera le confort de travail (temps de téléchargement, application métier etc.), en particulier pour les sites extérieurs.

## Commande publique et affaires juridiques



Concernant le service des assemblées :

**Organisation - Crédit du service Assemblées en janvier 2016** : Dans un contexte communal et intercommunal en pleine évolution, les risques juridiques liés à l'élaboration et à la gestion des actes de la ville de Bondy nécessitent une attention particulière.

Il était nécessaire de créer un service permettant de garantir la sécurité juridique des actes de la collectivité. Au-delà d'une gestion administrative rigoureuse du Conseil municipal, cette mission requiert une connaissance approfondie du droit des collectivités.

Par ailleurs, la création de ce service était l'occasion d'y ajouter la cellule assurances.

**Conseil municipal – Dématérialisation des convocations aux élus** : Tous les conseillers municipaux sont destinataires des dossiers du Conseil municipal en format dématérialisé. La lettre de convocation et l'ordre du jour sont adressés en format papier : seule une minorité d'élus souhaite recevoir le dossier intégral par voie postale.

Le renouvellement du logiciel de gestion du Conseil municipal est différé en 2017 compte-tenu de son coût.

**Assurances – Action de sensibilisation au risque routier (2ème semestre 2015)** : Une action de sensibilisation aux risques routiers a été mise en œuvre en 2015.

Cette action avait pour but de diminuer la sinistralité automobile afin de prévenir les risques professionnels et limiter la hausse de la cotisation d'assurance :

- 120 conducteurs réguliers de véhicules municipaux étaient concernés par cette action ;
- 15 sessions ont été organisées en 2015 dont 9 dédiée à l'éco-conduite.

Concernant le Service Commande publique :

#### **Marchés publics – dématérialisation des procédures**

- 10 398 consultations des annonces de marchés publics ;
- 3 297 retraits de DCE ;
- 115 plis dématérialisés sur un total de 349 plis déposés.

#### **Marchés publics – promotion du développement durable**

Désormais, tous les marchés passés par la ville de Bondy comportent des critères de jugement des offres relatifs au développement durable :

- Insertion par l'activité économique
- Qualité environnementale

Sur 34 marchés, 29 ont fait l'objet d'une proposition relative à une action d'insertion. 2 marchés réservés ont été lancés :

- Marché de nettoyage du linge attribué à l'ESAT MARSOULAN.
- Marché de recyclage décomposé en 2 lots (Lot 1 : Collecte et Recyclage des déchets de bureau Collecte et Lot 2 : Recyclage des déchets informatiques) attribué à la SMAP ELISE.

Concernant ces deux marchés, un travail a été mené en amont pour étudier le secteur d'activité et donc permettre de réserver ces achats à des entreprises adaptées.

**Marchés publics – Mise en œuvre de la réforme de la commande publique :** Le guide de la commande publique est en cours de révision pour y intégrer les éléments clés de la réforme (réduction des délais de publicité, relèvement des seuils...). La nouvelle réglementation des marchés publics permet également de réserver des marchés ou des lots à des structures d'insertion par l'activité économique.

**Marchés publics – Groupements de commande intercommunaux :** Dans le but de réaffirmer leur détermination collective à construire un territoire fort et ambitieux, l'établissement public territorial Est Ensemble et les villes qui le composent ont décidé d'engager des actions de mutualisation de certains achats, dans un double objectif d'optimisation des achats et de rationalisation des dépenses publiques.

La délibération du 7 avril 2016 a entériné l'adhésion de la Ville de Bondy aux groupements de commande passés par l'Etablissement Public Territorial Est Ensemble. A titre d'exemple, la Ville de Bondy est coordonnateur des groupements de commande relatifs aux travaux de voirie, et à l'acquisition de produits d'entretien. Le travail relatif aux groupements de commande de mobilier de bureau et d'abonnements est amorcé. Cette démarche concerne les thèmes suivants :

- L'entretien des voiries et trottoirs ;
- L'entretien du réseau d'éclairage public ;
- La restauration collective ;
- L'impression des supports de communication ;
- La fourniture de produits d'entretien ;
- La fourniture de carburant et de carte accréditives ;
- L'achat et l'entretien des copieurs ;
- La fourniture d'équipements de protection individuelle ;
- Les missions de contrôle technique/coordination/SPS/ géomètre ;
- La fourniture et la maintenance du matériel informatique ;
- Le transport en bus et mini bus ;
- L'assurance de la flotte automobile ;
- La gestion des abonnements ;
- Les fournitures administratives et le papier de reprographie ;
- Le marché de dératisation, désinsectisation, dépigeonnisation, désinfection ;
- La fourniture de mobilier de bureau ;
- La Blanchissage et repassage de textiles divers ;
- La fourniture de consommables informatiques ;
- Les produits de pharmacie.

**Achats – Politique d'achat durable :** Plusieurs actions menées en lien avec le service prévention des risques professionnels concourent à la mise en œuvre d'une politique d'achat durable sur les familles d'achat gérées par le service Commande publique :

- **Pharmacie :** Mutualisation des produits mise en place entre les écoles et les centres de loisirs.
- **Produits d'entretien :** livraison sur sites : livraison sur sites étendue aux écoles, gardiens, et aux crèches.
- **Gestion des stocks et distribution des commandes :** Mise en place d'une commande par mois pour les fournitures de bureau (regroupement des commandes pour un envoi unique une fois par mois au fournisseur au lieu d'envois répétés au fur et à mesure des demandes).  
Récupération des commandes une fois par mois au magasin à partir du mois d'octobre 2016, afin de rationaliser les consommations des services.
- **Politique d'impression :** Rationalisation des solutions d'impression.

#### **Consommation de papier en chiffre pour 2015**

Type d'article	Consommation
Papier A4 blanc 80 g	10 355 ramettes de 500 feuilles
papier A3 blanc 80 g	660 ramettes de 500 feuilles
papier A4 à en-tête	200 ramettes de 500 feuilles

- **Distributeurs de boissons :** Lors de la mise en place des nouveaux distributeurs de boissons et de denrées alimentaires au 3ème étage de l'Hôtel de Ville, le prestataire a également fait appel à LEMON TRI qui a installé un appareil permettant le recyclage des gobelets, canettes et bouteilles en plastique. Une démonstration s'est déroulée dans le courant du mois de mai à destination des utilisateurs des machines.  
Mise en place de 3 nouveaux distributeurs de boissons au 3ème étage de l'Hôtel de Ville peu énergivores, des produits café labellisé. Ces distributeurs offrent la possibilité d'utiliser sa propre tasse en lieu et place des gobelets. La société propose une offre de produits « Bien-être équilibre » et met en place le recyclage du marc de café.
- **Gestion des déchets :** Un travail a été effectué par le service commande publique pour réaffecter les mobiliers entre les différents services, en fonction des besoins, l'objectif étant de donner une seconde vie à ces articles.
- **Vente aux enchères :** Une convention a été signée avec AGORASTORE afin de permettre à la Ville de vendre aux enchères le matériel réformé de la Ville de Bondy. Cette démarche permet de valoriser le patrimoine de la Ville. Un site est dédié à la vente des matériels réformés de la Ville de Bondy a été mis en place. Concernant le secteur de la commande publique, il est question en 2016 de vendre des appareils électroménagers, du petit équipement type caisse enregistreuse.

#### **Le Pôle de l'Administration Générale**

Les missions du pôle sont multiples :

- Accueillir, informer et orienter les usagers ;
- Enregistrer et affranchir le courrier ;
- Enregistrer l'état civil des personnes et délivrer les autorisations funéraires ;
- Instruire et délivrer les titres d'identité et les attestations d'accueil ;
- Traiter les demandes liées au recensement militaire ;
- Gérer les listes électorales et préparer les scrutins ;
- Tirage au sort des jurés d'assises ;

Objectifs stratégiques visés : Améliorer l'accueil des usagers et répondre à leurs besoins notamment en poursuivant la dématérialisation

Le Pôle comprend les services suivants :

- Accueil/ Centre de Contact ;
- Courier /Coursiers ;
- Recensement Population ;
- Etat Civil ;
- Cimetière Communal ;
- Affaires Générales.

### |||||||

En chiffres

45 agents

130 000 usagers accueillis

138 434 courriers affranchis

8 357 titres d'identité traités

Budget en fonctionnement : 542 647 € ||

Budget en recettes : 126 300 € ||

===== || =

**Dématérialisation :** Concernant l'avancée en termes de dématérialisation peu de demandes ont été effectuées par les usagers pour les inscriptions le recensement militaire et les demandes de passeport, par contre les demandes d'inscriptions électorales par internet sont en augmentation.

### ++++++

Mais aussi

- Un travail effectué sur un référentiel partagé et une réflexion sur la signalétique (Rendez-vous reporté).

### Service Courier-Courses

L'optimisation du coût de l'affranchissement est l'objectif fixé chaque année à notre service Courier-Courses par notre hiérarchie. Une plus grande vigilance de la part de notre service est portée au moment de la phase de tri des enveloppes à affranchir, ou aux livraisons confiées, par exemple, aux coursiers. Ainsi de nombreux coûts d'affranchissement inutiles sont évités. En 2016 le service a affranchi 17 552 plis en moins qu'en 2015. Les raisons peuvent être diverses : meilleure gestion du tri, augmentation du nombre de mails, ou tout simplement une baisse d'activité de certains services de la Ville depuis le début de l'année. Par exemple, l'initiative de la DRH de ne plus envoyer les fiches de paie par la Poste a permis de faire une économie non négligeable en matière d'affranchissement.

### |||||||||

Les affranchissements en chiffres

138 434 plis de janvier 2015 à décembre 2015

95 274 plis de janvier 2015 à août 2015

77 722 plis de janvier 2016 à août 2016

### Le service recensement de la population

Depuis 2014, les habitants ont désormais la possibilité de se faire recenser sur papier ou sur internet. Cette nouvelle procédure liée à la dématérialisation des données initiée par l'INSEE contribue à concourir à la protection de notre environnement. L'INSEE nous envoie un certain nombre d'imprimés après avoir fait une estimation de la quantité nécessaire pour chaque ville, en fonction du nombre d'habitants, du nombre de logements à recenser mais aussi du nombre supposé de logements qui pourraient être recensés par internet. Avant cette évolution, le service devait jeter, chaque année à la fin des opérations de recensement, une grosse quantité d'imprimés non utilisés.

## Le service état civil

Le logiciel COMEDEC nous permet aujourd’hui de dématérialiser les échanges de données et simplifie les démarches des usagers ainsi qu’à lutter également contre la fraude d’identité. A ce jour, pour 2016, 1 382 demandes ont été traitées, contre 1268 en 2015. On peut s’attendre dans les 2 années à venir à ce que le volume des demandes augmentent de façon importante, dans la mesure où le Ministère des Affaires Etrangères et Européennes adhère à cette démarche depuis juin 2016, Paris va le faire en novembre prochain et l’ensemble de la corporation des notaires va être dans l’obligation de le faire en s’équipant des logiciels spécifiques.

### 2015 en chiffres

31 311 usagers accueillis

35 399 courriers reçus et traités

3 518 actes créés

4 041 mentions apposées simultanément sur les registres papier et support informatique.

## Le cimetière communal

### En chiffres

Recettes de fonctionnement : 28 970€

Dépenses d’investissement : 3 022€

76 personnes inhumées

3 dispersions de cendres au Jardin du Souvenir

11 exhumations

## Le Pôle communication

**Un travail collaboratif :** Cette année, le nouveau calendrier du personnel « Vis ma vie » a été le fruit d’un travail concerté avec 24 services et/ou métiers. Ce dernier consistait à se mettre dans la peau d’un service le temps d’une photo. Dans le même ordre d’idée, la communication a accompagné de manière collaborative les services sur des opérations de concertation, comme dans le cadre de la révision du PLU ou bien à l’occasion de l’opération « *La Maire à votre écoute* » qui consiste à organiser des rencontres sur le terrain, dans différents quartiers.



**Créer un sentiment d’appartenance au son territoire :** Une nouvelle vidéo de la Ville a été lancée pour les vœux avec un petit module visuel « Ville des possibles ». Il s’agit d’une vidéo de 5 minutes montrant Bondy sous l’aspect de la jeunesse, de la culture, de la mobilité et de la proximité de Paris, du bien vivre ensemble et de l’optimisme quant à l’avenir.

**Des outils de travail plus efficents :** Le service a aussi mis en place des marchés publics plus efficents : un marché multi-attributaire dans le domaine du graphisme, de la photographie, de la vidéo a été passé afin d’obtenir des prestations qui répondent précisément à la commande et à un meilleur coût. Enfin les agents du pôle communication ont bénéficié d’une formation de 2 demi-journées sur les réseaux sociaux.



## En chiffres

Une gestion raisonnée des impressions

Année 2015 : 1 742 500 feuilles

Année 2016 (janvier à août) : 821 250 feuilles

1300 abonnés Twitter (classé 5<sup>e</sup> des villes de la Seine-Saint-Denis)

2200 abonnés Facebook

1300 abonnés à la newsletter



## Perspectives pour 2017

- Refonte du site internet de la Ville, dans le souci de rendre toujours plus accessible l'information sur les actions municipales et de proposer davantage d'interactivité. Des enquêtes pourront ainsi être mises en ligne sur divers sujets intéressant directement le quotidien des Bondynois.
- Mise en place d'un outil de gestion optimisé des fichiers digitaux afin de mieux cibler en fonction de chaque type de public.

## On ne badine pas avec le budget

### Politique tarifaire

**Un nouvel outil :** La contribution au redressement des finances publiques pesant lourdement sur les collectivités, il est plus que nécessaire de se questionner sur la pertinence et les modalités de conduite de l'activité de ces dernières. L'ensemble du processus budgétaire qui conduit à une prise de décision politique repose sur une analyse de l'activité des services en actions. Cette architecture budgétaire existe au sein de la collectivité depuis plusieurs années. Comme tout processus, la préparation budgétaire au sein de la commune est largement perfectible et doit répondre à plusieurs enjeux :

- Apporter une visibilité sur les budgets aux élus : en effet, la présentation budgétaire des actions doit tendre vers une analyse en coûts complets (c'est-à-dire incluant l'ensemble des charges directes : frais de personnels, fluides... et des charges indirectes) des actions conduites par la collectivité ;
- Permettre à l'administration d'identifier et de proposer aux élus différentes modalités de mise en œuvre des actions issues du projet politique ;
- Répondre aux grands principes comptables par exemple en matière de sincérité (par exemple pour l'inscription des recettes issues des ventes immobilières).

Objectifs :

- Apporter plus d'efficience dans la préparation des fiches Actions en permettant à l'ensemble de la chaîne hiérarchique de visualiser à un instant t l'avancée des services en la matière ;
- Renforcer le contenu des fiches actions en valorisant l'intervention auprès des administrés (activités, indicateurs) ;
- Permettre aux services prestataires de s'associer à la préparation budgétaire des services demandeurs bien en amont (lecture globalisée des demandes effectuées dans le cadre des actions) ;
- Intégrer pour cette première année une partie des coûts de masse salariale à des fiches actions ;
- Permettre à la direction de formuler des propositions d'arbitrages aux élus.

Au-delà de la préparation budgétaire, le service est en train de mettre en place **un « dialogue de performance »**. La fonction financière étant fortement déconcentrée au sein de l'organisation, des missions d'appui ont été créées auprès du DGA Population et du DGST notamment pour optimiser l'animation des

auxiliaires de la fonction financière et ainsi améliorer la qualité comptable en particulier, le respect du délai global de paiement. Il s'agit aussi d'un cadre d'échange pour améliorer, promouvoir et piloter la performance financière qui vise à terme une meilleure allocation des ressources et des moyens, une plus grande maîtrise des dépenses, une amélioration du suivi des recettes et une facilitation de l'élaboration budgétaire.

++++++   
Mais aussi

- Des actions de formation et d'accompagnement des services à l'utilisation du progiciel de gestion financière ;
- Depuis le mois de janvier 2016 il est possible de payer la plupart des factures émises par la Ville de Bondy sur Internet. Ce moyen de paiement est pratique car il évite les déplacements au poste comptable ou l'affranchissement en cas de paiement par chèque. On constate qu'en quelques mois le paiement sur internet est devenu le deuxième moyen de paiement après le chèque. En effet, au mois de juillet le paiement sur internet devance le paiement par CB.

|||||||   
2016 en chiffres (au 02/09/2016)

402 fiches Actions dans l'outil

Plusieurs dizaines de rendez-vous pour accompagner les collègues

→→→→→   
Perspectives 2017

- Renforcer l'accompagnement des services par le service du budget ;
- Prévoir un planning de travail élargi pour permettre aux services d'associer les élus bien en amont ;
- Mettre en place un système de circuit de validation des fiches (workflow) et une gestion des alertes factures électroniques ;
- La dématérialisation des factures. La facturation électronique deviendra progressivement obligatoire à destination des entités publiques, au 1er janvier 2017 pour les grandes entreprises (plus de 5 000 salariés) ;
- La Ville en tant qu'émettrice de factures aura obligation d'envoyer ses factures aux personnes publiques de manière dématérialisée dès le 1er janvier 2017.

**Le pôle patrimoine bâti**

Aujourd'hui l'un des objectifs stratégique est de permettre le bon fonctionnement de tous les bâtiments communaux et programmer l'ensemble des opérations de travaux nécessaires en répondant au mieux aux besoins des utilisateurs et en maîtrisant les délais, la qualité et le coût des interventions. Mais d'autres missions sont portées par le pôle telles que :

- L'élaboration et la mise en œuvre du programme investissement sur le patrimoine bâti ;
- La conception, et la réalisation des projets neuf ou d'aménagement de locaux existants ;
- La gestion et l'entretien des bâtiments communaux en régie ou avec des sociétés ;
- L'appui logistique aux différents services de la Ville ;
- La maîtrise énergétique du patrimoine et l'entretien des installations ;
- La gestion et entretien des chaufferies ;
- Le contrôle réglementaire des bâtiments et installations vis-à-vis de la sécurité des personnes ;
- Le suivi juridique et financier des contrats de location immobilier ;



## En chiffres

4 402 interventions réalisées par les ateliers municipaux dont 1 100 interventions logistiques

Une 100<sup>e</sup> de sites pour plus de 120 000 m<sup>2</sup> de locaux gérés dans le patrimoine communal

Plus de 200 Etablissements Recevant du Public à contrôler périodiquement dont une 100<sup>e</sup> du 1<sup>er</sup> groupe

Une 10<sup>e</sup> de grands projets en étude et travaux suivis en simultané avec 30 autres projets

3 M€ de budget en consommation de fluides

Une 60<sup>e</sup> de baux de location à suivre

2 000m<sup>2</sup> de surfaces créées en 2016

Budget 2016 :

Fonctionnement 7 026 665 €

Investissement 9 550 000€

## Le Service Energie

Les grands enjeux :

- Contenir le réchauffement climatique ;
- Réduire les dépenses concernant les fluides,

## Les consommations en chiffres

2015					
	Nombre de sites	Consommation totale(kWh)	Conso/hab. (kWh/hab.)	Dépense totale (Euros TTC)	Dépense/hab. (Euros TTC/hab.)
BATIMENT	141	4 993 154	92,78	759 113,5	14,11
ECLAIRAGE	20	330 578	6,14	55 635,92	1,03
<b>TOTAL</b>	<b>161</b>	<b>5 323 732</b>	<b>98,92</b>	<b>814 749,42</b>	<b>15,14</b>

2014					
	Nombre de sites	Consommation totale(kWh)	Conso/hab. (kWh/hab.)	Dépense totale (Euros TTC)	Dépense/hab. (Euros TTC/hab.)
BATIMENT	140	5 263 851	97,81	780 516,19	14,5
ECLAIRAGE	44	1 916 994	35,62	246 508,81	4,58
<b>TOTAL</b>	<b>184</b>	<b>7 180 845</b>	<b>133,43</b>	<b>1 027 025</b>	<b>19,08</b>

2013					
	Nombre de sites	Consommation totale(kWh)	Conso/hab. (kWh/hab.)	Dépense totale (Euros TTC)	Dépense/hab. (Euros TTC/hab.)
BATIMENT	135	5 986 287	111,23	824 325,08	15,32
ECLAIRAGE	44	2 075 160	38,56	242 933,76	4,51
<b>TOTAL</b>	<b>179</b>	<b>8 061 447</b>	<b>149,79</b>	<b>1 067 258,84</b>	<b>19,83</b>

Un travail est réalisé sur l'optimisation des contrats. Concernant l'eau les contrats sont supprimés pour les points non utilisés. Pour l'électricité la Ville passe désormais en offre de marché et réajuste les puissances souscrites. Enfin pour le gaz, tout comme l'électricité, passage en offre de marché et suppression des contrats pour les points non utilisés.

## Ecole, les rénovations continuent

Chaque année la ville consacre plusieurs millions d'euros à la rénovation, la réhabilitation et l'agrandissement de ses groupes scolaires. Durant l'année 2015-2016 la ville a ainsi poursuivi le chantier de rénovation du groupe scolaire Noue-Caillet-Camus avec la finalisation des travaux de l'école élémentaire Noue-Caillet et le démarrage de ceux de l'école élémentaire Albert Camus.

Effectués systématiquement (en fonction des moyens financiers disponibles) des travaux de performances énergétiques sont réalisés par le service travaux et ce dans les écoles (ex : Noue Caillet). De nombreuses dispositions sont ainsi mises en place :

- Isolation par l'extérieur pour une plus grande inertie des bâtiments ;
- Système d'occultations : stores translucides ;
- Doubles vitrages ;
- Ventilation Double Flux ;
- Système à gradation pour les luminaires des classes, permettant un usage optimal de la lumière artificiel et naturelle ;
- Raccordement au réseau de chaleur ;
- Performance énergétique à atteindre : Etiquette C sur une échelle de 7 classes allant de A à G, correspondant à une consommation énergétique comprise entre 91 et 150 KWh/m<sup>2</sup>.an ;
- Affichage du DPE (Diagnostic de Performance Energétique) dans les halls de chaque école.

Un remplacement des chaufferies est aussi actuellement en cours à l'ASLH Prévert, l'école Ferry élémentaire, le Groupe Scolaire Salengro.

Au sud de la ville, la maternelle Pierre Curie a également bénéficié d'une opération d'ampleur avec des travaux d'agrandissement qui ont permis de créer 6 nouvelles salles (deux classes et deux dortoirs), avant la suite de l'opération qui concernera l'ensemble du groupe scolaire à horizon 2018.

Enfin, pour faire face à l'augmentation des effectifs et accueillir à chaque rentrée les enfants dans de bonnes conditions, la ville investit dans des modulaires et réaménage les espaces (réfectoires, salles polyvalentes, salles de sommeil etc.), tout en réalisant les travaux d'agrément nécessaires (rénovation des sanitaires, réfection des peintures, changement des ouvrants, des rideaux etc.)



## Audit Energétique de l'Hôtel de Ville



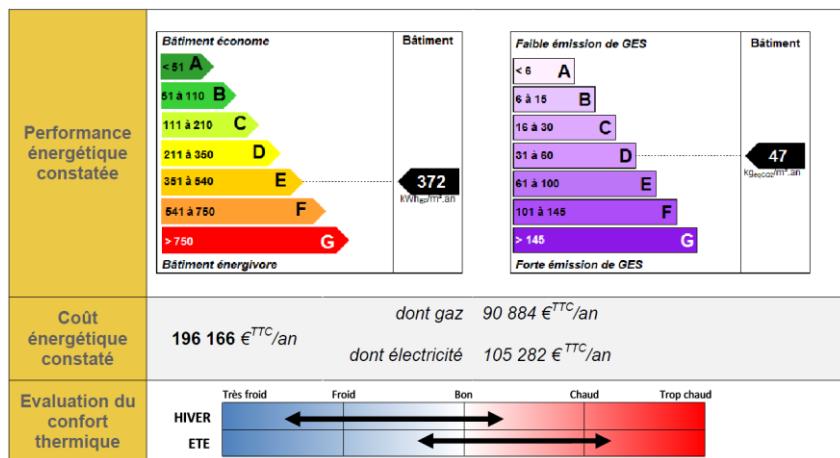
Véritable gouffre financier en termes de fluides, un Audit Energétique de l'hôtel de ville a été finalisé. L'objectif, connaître pour mieux gérer. Ce dernier représente plus d'un tiers de la facture énergétique de la ville. Afin d'agir de façon efficiente, la ville a missionné un bureau d'études pour la réalisation d'un audit énergétique du bâtiment. Ce dernier servira de base à la production d'un investissement pluriannuel,

permettant d'améliorer le confort thermique de l'hôtel de ville tout en réduisant les déperditions. Profil énergétique de l'hôtel de ville en chiffre :

Consommations énergétiques réelles		2013	2014	2015	Moyenne	Ratio/ m <sup>2</sup> éton
Électricité	Consommations (kWh)	828 661	792 793	803 606	808 353	76
	Emissions de CO <sub>2</sub> (T <sub>éq-CO<sub>2</sub></sub> )	70	67	68	68	
	Dépenses (€ <sup>TTC</sup> )	103 250	104 386	108 211	105 282	
	Coût unitaire (c€ <sup>TTC</sup> /kWh)	12,46	13,17	13,47	13,02	
Gaz	Consommations (kWh <sub>PCI</sub> )	1 987 190	1 223 300*	1 646 017	1 816 604	172
	Emissions de CO <sub>2</sub> (kgéq-CO <sub>2</sub> )	465	286*	385	425	
	Dépenses (€ <sup>TTC</sup> )	143 942	68 123*	90 884	117 413	
	Coût unitaire (c€ <sup>TTC</sup> /kWh <sub>PCI</sub> )	7,24	5,57*	5,52	6,46**	

\* Remarque : Les données en gaz de l'année 2014 sont incomplètes (2 mois manquants), la moyenne est donc effectuée sur 2013 et 2015

\*\* Remarque : Le coût unitaire en mars 2016 était de l'ordre de 3,2 c€<sup>TTC</sup>/kWh.



Le constat est clair, l'hôtel de ville de Bondy est un bâtiment dont l'enveloppe thermique est peu performante. Les ouvrants sont en simple vitrage sur menuiseries en acier ou en aluminium, le niveau de performance de l'enveloppe thermique du bâtiment est donc faible. L'enjeu énergétique sera donc de traiter l'enveloppe du bâtiment.

## →→→→→ → Les perspectives

- **Optimiser les paramètres de régulation**, c'est-à-dire les horaires de chauffe notamment ;
- **Mettre en place des robinets thermostatiques** pour éviter les consommations de chauffage excessives, et ce par rapport aux besoins de confort thermique des usagers ;
- **Changement du matériel d'éclairage** : Le matériel d'éclairage installé est particulièrement énergivore, des économies d'électricité peuvent donc être réalisées sur le poste d'éclairage artificiel avec un pilotage différencié pour les bureaux (extinction des luminaires près des fenêtres lorsque l'apport d'éclairage naturel est suffisant) ;

Trois scénarios pour l'avenir du bâtiment :

Objectif des scénarios proposés :						
<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ <b>Premier scénario</b> : interventions prioritaires afin de diminuer les consommations, tout en limitant les investissements (rentabilité à court terme).</li> <li>✓ <b>Second scénario</b> : l'objectif est d'atteindre une performance énergétique satisfaisante. La problématique traitée est celle de l'amélioration de la performance thermique de l'enveloppe qui représente le plus grand potentiel d'économie d'énergie.</li> <li>✓ <b>Troisième scénario</b> : Ce scénario comprend un ensemble d'interventions qui compose une rénovation complète par l'amélioration du bâti et des systèmes (rentabilité à long terme, forte baisse des consommations). Il prévoit également l'intégration d'énergie renouvelable (EnR)</li> </ul>						
APPROCHE ECONOMIQUE						
Scénario	Economie d'énergie <sup>1</sup>	Coût	TRI actualisé <sup>2</sup>	Optimisation Amélioration des systèmes	Traitement du Bâti	
Scénario 1	10%	1 246 k€ *	> 30 ans	✓	✓	✓
Scénario 2	41%	4 560 k€ *	29 ans	✓	✓	✓
Scénario 3	57%	5 150 k€ *	26 ans	✓	✓	✓

\* Le coût et le calcul du TRI incluent diag, plans, sondages préalables, maîtrise d'œuvre, cotraitance, CT, SPS, OPC et CSSI.

APPROCHE ENERGETIQUE						
Scénario	Consommation énergétique En kWhEP/m <sup>2</sup> .shon	Emissions de CO <sub>2</sub> En kg CO <sub>2</sub> par m <sup>2</sup> SHON	Optimisation Amélioration des systèmes	Traitement du Bâti	EnR	
Scénario 1 Optimisation du fonctionnement	328 kWhEP/m <sup>2</sup> .an 211 à 350	45 kg CO <sub>2</sub> /m <sup>2</sup> .an D 31 à 60	✓	✓	✓	
Scénario 2 Réhabilitation optimisée	216 kWhEP/m <sup>2</sup> .an 211 à 350	17 kg CO <sub>2</sub> /m <sup>2</sup> .an D 16 à 30	✓	✓	✓	
Scénario 3 Réhabilitation globale	157 kWhEP/m <sup>2</sup> .an 111 à 210	14 kg CO <sub>2</sub> /m <sup>2</sup> .an C 6 à 15	✓	✓	✓	✓

#### Etude sur les réseaux existants

Afin d'individualiser les espaces et d'améliorer le confort thermique tout en limitant le gaspillage, une étude a été lancée afin d'identifier les réseaux existants et de les adapter aux besoins réels. Il s'agira par exemple de différencier les bâtiments ouverts aux heures de bureau des bâtiments ouverts le soir et/ou le weekend.

#### Outil de suivi des consommations

Les données sont récoltées via l'Espace client des fournisseurs, toutefois certains sites ne sont pas satisfaisants. C'est notamment le cas pour le suivi des consommations de gaz.

Outil prospective fluide : Un travail est mené avec le service budget concernant le suivi des consommations de gaz difficilement accessible sur la plateforme fournisseur. Cet outil de suivi doit permettre d'entrer dans une

démarche prospective grâce à une connaissance plus fine des consommations à l'échelle du bâtiment. Ce projet est encore au stade de la réflexion.

**Formation aux nouvelles réglementations et aux enjeux du développement durable :** Afin d'être au plus proche des attentes actuelle en matière de construction, l'ensemble du service Etudes et Stratégies du Bâtiment a suivi une formation d'une semaine sur la Réglementation Thermique (RT) 2012 avec comme objectifs de :

- Comprendre les enjeux environnementaux liés à l'énergie ;
- Comprendre les problématiques environnementales ;
- Connaitre les leviers sur la préservation de l'environnement et le développement durable ;
- Comprendre la place et l'utilité de la RT2012 dans nos constructions et sa contribution à la lutte contre le réchauffement planétaire et à l'épuisement des ressources ;
- Savoir comprendre, demander et obtenir davantage de qualité thermique, énergétique et écologique dans les projets de construction / rénovation via l'appui de la RT2012 ;
- L'amélioration générale de la qualité du bâti via le processus intellectuel « Qualifier la demande pour qualifier l'offre ».

La formation proposait d'aborder le projet de construction ou de rénovation - en ce qui concerne le volet thermique - en suivant deux méthodes complémentaires :

- Diminution du besoin
- Sensation de confort
- Augmentation de la performance intrinsèque
- Diminution de la consommation
- Augmentation de la performance des systèmes

**Incitation aux économies d'énergie : un nouveau marché « Chauffage » avec une clause d'intéressement pour 17 sites :** Ce marché comprend une clause d'intéressement, prévoyant le partage des économies et des excès de consommation d'énergie, par rapport à une consommation de base définie pour un hiver moyen. Cette clause s'applique sur les consommations de chauffage. La base de calcul des Degré par Jour Unifié (DJU) est fixée à 18° C pour tous les bâtiments. La clause d'intéressement s'applique par site sur les économies ou les excès de consommation d'énergie constatés, après neutralisation de la consommation d'eau chaude sanitaire. Cependant, pendant la période de chauffe où sont réalisés des travaux portant sur le bâti ou la rénovation des installations de chauffage, les clauses d'intéressement ne jouent pas pour les sites concernés. Les économies de consommation bénéficient au Maître d'Ouvrage et au Titulaire à hauteur de 50% chacun. Les excès de consommation sont pris en charge à hauteur de 1/3 par le Maître d'Ouvrage et de 2/3 par le Titulaire. La prise en charge des excès par le Titulaire ne doit pas dépasser 35% du montant annuel de la redevance du site concerné. Ce marché incite donc le titulaire à être vigilant au niveau de la programmation du chauffage. Ce afin qu'elle soit en réelle adéquation avec l'utilisation des locaux soumis à intéressement (Hôtel de Ville, Salle des fêtes, Espace Chauzy, et 16 groupes scolaires). Le titulaire a donc intérêt à ne pas chauffer les locaux inutilisés pour générer des économies pour la ville et un bénéfice financier pour lui. Pour aller plus loin, la municipalité pourrait verser les économies générées sur un compte afin de financer des travaux de performance énergétique et entrer ainsi dans un cycle de financement vertueux.

### **Recours aux énergies renouvelables**

Ajoutons à cela la fourniture en énergies renouvelables, puisque le groupement de commandes pour l'achat d'électricité du SIPPEREC, auquel la Ville de BONDY est adhérente, a publié le 29 septembre dernier un accord-cadre pour la fourniture et l'acheminement d'électricité et l'a notifié le 23 décembre 2014. Cette fourniture représente en moyenne 43% des factures TTC. Les marchés attribués permettent d'avoir recours à une électricité d'origine renouvelable par garantie d'origine. La municipalité s'est positionnée en faveur d'un projet 100% énergies renouvelables, estimant que le surcoût était faible (1 248 € par an) par rapport aux biens faits globaux du recours aux EnR. Elle s'inscrit ainsi dans une démarche de développement durable en matière de fourniture d'énergie.

++++++  
Mais aussi 

- Réaménagement de l'hôtel de ville pour répondre aux besoins des agents ;
- Rénovation de la salle des fêtes : peinture ;
- Mise en accessibilité de l'école Noue Caillet ;
- Création d'une école modulaire le temps de la réalisation des travaux pour l'école Leo Lagrange ;
- Travaux d'amélioration du système de pompage de l'eau du canal à destination des parcs et jardins et pour le nettoyage des rues ;
- Consolidation des hangars du service Parcs et Jardins ;
- ...

→→→→→   
Perspectives 2017

- Mise en accessibilité de la ludothèque ;
- Mise en accessibilité du Centre Municipal de Santé ;
- Rénovation de la Ferme Caillard (Mise en conformité et sécurité du bâtiment dans l'optique de son ouverture au public) ;
- Réduction de la consommation de gaz grâce au marché de chauffage à intéressement ;
- Réalisation des travaux de l'école Léo Lagrange ;
- Extension du réfectoire de l'école Salengro Béthinger ;
- Extension de l'école maternelle Henri Sellier ;
- Extension de l'école élémentaire Jules Ferry et mise en accessibilité ;

## Les Ressources Humaines

||||||| 2015 en chiffres

40 agents  
24 recrutements externes  
27 mobilités internes  
2 099 jours de formation  
Environ 20 000 paies annuelles traitées par la DRH  
2 601 documents archivés  
Budget fonctionnement : 46 777 816,05 €  
946 emplois permanents

||||||| 2016 en chiffre

Budget fonctionnement : 45 574 697 €  
992 équivalents temps plein  
64% de femmes  
36% d'hommes

**Modernisation du fonctionnement de l'Administration :** En mars 2015, à la demande de la Maire, l'administration a engagé les premières discussions avec les organisations syndicales sur plusieurs thématiques : conditions de travail et absentéisme, régime indemnitaire et règlement intérieur. Sur la base de l'article 8 bis de la loi n° 83-634 du 13 juillet 1983 portant droits et obligations des fonctionnaires et de la loi n° 2010-751 du 05 juillet 2010 relative à la rénovation du dialogue social, cette démarche a été formalisée par l'élaboration d'un agenda social qui a vocation à fixer les thématiques prioritaires sur la période 2015 – 2017 et le calendrier de réunions, avant l'adoption éventuelle de protocoles d'accord. Au programme, un travail sur le règlement intérieur, l'action sociale, le régime indemnitaire, le plan de prévention des risques psychosociaux, l'évaluation des politiques publiques et l'évolution des effectifs. Les demandes des organisations syndicales ont été intégrées, notamment celles relatives à la question du respect des droits syndicaux et à la composition des groupes de travail. Un projet de règlement de l'agenda social a été transmis le 23 mai 2016 pour que tous les acteurs de la négociation valident officiellement la démarche. Devant l'absence d'unanimité, pour mener un dialogue social regroupant l'ensemble des partenaires, l'administration conduira donc ces échanges avec les organisations syndicales volontaires.

De plus, dans le cadre de la modernisation du fonctionnement de l'administration, la collectivité a souhaité formaliser les modalités de mise en œuvre des politiques publiques décidées par les élus, en fonction des

enjeux qu'est amenée à connaître la Ville de Bondy, en termes de mutation urbaine, de cohésion sociale, d'égalité des chances et de pérennité du service public. En 2016, la quasi-totalité des projets ont été rédigés, permettant ainsi de transmettre les feuilles de route aux agents sur une durée de 3 ans. Ce travail sert de fondation au projet d'administration global, préparé par la Direction générale des services au second semestre 2016.

**Le recrutement d'un nouveau médecin du travail** en 2014 a permis de relancer les actions du service prévention des risques professionnels à plusieurs niveaux :

- Faire le point sur les conditions de travail des agents et établir les préconisations d'amélioration. Dans ce cadre, toutes les directions ont été mobilisées en 2016 afin d'établir un autodiagnostic des risques professionnels. Ce travail servira de base à l'actualisation du document unique en 2017.
- Parallèlement, les élus ont sacrifié une enveloppe de 100.000 euros afin de permettre des actions concrètes au bénéfice des agents et des services (acquisition de matériels adaptés, petit investissement, secours exceptionnel).
- Le FIPHFP est mobilisé à chaque fois que cela est possible concernant le suivi individuel des agents et l'accompagnement dans les aménagements de poste ;
- L'accompagnement de la collectivité dans le suivi des ressources humaines et de la gestion des effectifs, par le biais d'une cellule interdisciplinaire (reclassement, mobilité pour raisons de santé...) ;
- L'accompagnement de la collectivité dans la prévention des risques psychosociaux, par la mise en place d'actions spécifiques ;
- La sensibilisation des agents aux conduites à risque (sensibilisation sur le handicap en novembre 2016, l'alcoolisme...).

**Le plan de mise à jour des dossiers administratifs**, qui a démarré en juin 2015, a été mis en œuvre sur une année.

- Tous les dossiers des agents sont aujourd'hui à jour ;
- Les nombreuses évolutions législatives (reclassement indiciaire des agents de catégorie B et C ; PPCR) ont été intégrées et des informations spécifiques ont pu être transmises aux agents concernés ;
- Parallèlement, la Ville s'est engagée en 2015 dans un plan pluriannuel d'intégration des animateurs indiciaires, afin de permettre leur intégration dans la fonction publique sur 3 ans. Ainsi, 10 animateurs sont stagiaires chaque année ;
- La DRH a également accompagné les agents éligibles au dispositif d'intégration dans la fonction publique par la voie de la sélection professionnelle (entretien avec un jury). 3 agents sur 5 concernés ont réussi leur entretien et ont pu être nommés. Il est prévu au second semestre 2016 de mettre en place, avec le soutien de la DSI, un suivi des demandes des agents afin d'améliorer le délai et la qualité des réponses apportées ;
- Une réorganisation du service du personnel vise à aboutir en 2017 à la gestion intégrée de tous les éléments relatifs à la situation de l'agent au sein de la collectivité (gestion de la maladie, de la paie, de la carrière).

**« La DG à votre écoute »** : Depuis mai 2016, la Direction générale et la Direction des Ressources Humaines partent chaque jeudi à la rencontre des agents afin d'échanger avec eux sur toutes les questions qu'ils souhaitent aborder.

Cela doit permettre de mieux prendre en compte la réalité des besoins et de répondre de la manière la plus claire et la plus transparente aux demandes formulées.

**L'école de la formation** : Enfin, nous pouvons aborder l'élargissement du périmètre d'intervention de l'Ecole de la formation. Outre les formations de remises à niveau (80 inscrits, 7 formateurs) et l'organisation d'un cycle sur la culture territoriale (18 inscrits, 7 intervenants thématiques dont le développement durable), l'école de la formation a pris en charge l'organisation des « Mardis de Bondy », l'accompagnement dans le cadre de la sélection professionnelle (5 agents) et la formation sur les logiciels métiers (103 agents). Elle a également été sollicitée pour accompagner les animateurs de la collectivité, engagés dans un dispositif de titularisation sur plusieurs années. La chargée de l'école a également accompagné les formateurs dans la construction de leur intervention et dans les outils méthodologiques, liés au suivi et à l'évaluation des agents. Il est envisagé sur la période 2016-2017 de :

- Mettre en place des modules de formation accélérée afin de permettre aux agents en situation de reclassement de se former rapidement et ainsi d'accroître leur employabilité sur un poste administratif ;
- Mettre en place une charte formateur/formé ;
- Travailler en partenariat avec la bibliothèque Denis Diderot afin de répertorier des ouvrages pour des lecteurs de niveau différent ;
- Développer l'offre de formation en matière de logiciels métier ;
- Mettre en place les préparations orales et écrites aux concours et examens professionnels.



Mais aussi



- La ville travail sur l'élaboration d'un rapport sur l'égalité Homme femme. Non finalisé, les chiffres apparaîtront dans le prochain rapport ;
- L'administration s'est engagée à actualiser ou construire les fiches de poste pour l'ensemble des agents de la collectivité et à les partager afin que chacun prenne connaissance des missions de leurs collègues ;
- 727 agents ont suivi 2 335 jours de formation ;
- La dématérialisation des inscriptions aux formations du CNFPT ;
- La mutualisation des moyens avec les villes membres d'EST ENSEMBLE et avec l'EPT. Les échanges de bonnes pratiques sont multiples et un projet de mutualisation de certaines missions est à l'étude.
- Recensement des besoins de formation des agents dans le cadre de la construction du plan de formation ;
- Relance des Mardis de Bondy autour de la question du Développement Durable avec l'intervention du Comité 21
- Et bien d'autres

### Les référents développement durable

Cette année huit agents ont travaillé sur le jalonnement (chronométrage) des parcours entre bâtiments administratifs. L'objectif est de démontrer que la marche et le vélo peuvent être plus rapides que la voiture. L'ensemble du jalonnement a été effectué pour les 3 modes de déplacements (vélo, marche, voiture). Il reste toutefois encore à cartographier et proposer une communication autour de cette démarche.

Ces derniers ont également organisé un événement pour la COP21. Avec l'élaboration de jeux sur changement climatique et le développement durable. Les agents ont pu s'informer en s'amusant.



Perspectives 2017

Communiquer sur le travail mené en 2016  
Travailler sur la notion de gaspillage

# Conclusion

Pour sa quatrième édition, le rapport montre une véritable prise en main du développement durable. Que ce soit dans la mise en place de projets internes ou à destination du public, les services sont dans une dynamique d'efficience dans l'optique d'une amélioration continue de l'action publique. Cette dynamique se traduit notamment par la mise en place d'outils de suivi et la création d'un service d'évaluation des politiques publiques.

On remarque également une volonté toujours plus grande de prise en compte de la parole habitante avec la réalisation de diagnostics partagés, le renfort de la démocratie participative, de la gestion urbaine de proximité et l'accompagnement de projets portés par les habitants.

Il est à noter, que les services dans leur fonctionnement interne intègrent de plus en plus cette thématique avec la mise en place du marché de tri, les efforts de dématérialisation, les choix fait en matière d'informatique, de politique d'achat ou encore les formations proposées aux agents. Sur ce thème, on peut noter l'apparition d'un module sur le développement durable à l'école de la formation.

Une nouvelle fois, la ville de Bondy montre son implication et sa volonté en la matière en faisant le lien entre cohésion sociale et développement durable. La prise en compte du développement durable se traduit ainsi par des actions de sensibilisation, de rénovation, de création, de planification et d'organisation.

Si les remontées d'informations sont encore difficiles, de plus en plus de services jouent le jeu ce qui permet d'avoir un rapport riche couvrant le large prisme des actions municipales. Une piste d'amélioration pour ce rapport serait de pouvoir donner des avis sur les actions menées vers plus de développement durable afin d'accompagner les élus et les services dans leurs projets à venir.

**Rédaction**

Marion Demarquet

Chargée de mission développement durable

Direction Générale des Services Techniques

Tel : 01 48 50 54 63

Mail : [m.demarquet@ville-bondy.fr](mailto:m.demarquet@ville-bondy.fr)

**Photographie**

Maurice Partouche